



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

rapport d'activité 2019



SOMMAIRE

Sommaire	2
Le mot de la Direction	3
Infrastructures de transport et mobilité	4
Transition énergétique - Qualité de l'air	6
Habitat - Construction Durable	8
Cohésion des territoires - Aménagement durable	10
Eau - Biodiversité et paysages	12
Prévention des Risques Anthropiques	14
Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques	16
Connaissance et développement durable	18
Évaluation environnementale	20
Gestion de crises	21
Organisation, vie du service	
Secrétariat général	22
Service Pilotage	24
Organigramme	26
Glossaire	28
Publications 2019	30

LE MOT DE LA DIRECTION

C'est dans des circonstances inhabituelles que ce rapport d'activité est diffusé. C'est néanmoins l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour l'année en cours.

De nombreux événements ont marqué l'année 2019, mais je souhaite particulièrement souligner l'été chaud et sec que nous avons connu, pour la deuxième année consécutive. La perception du changement climatique par nos concitoyens en a été accrue et ces conditions climatiques confirment la nécessité d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et nous adapter au changement climatique. La transition environnementale, dont la nécessité est ainsi réaffirmée, est un guide pour notre action et la plupart des actions de la DREAL en 2019, présentées dans ce document concourent à cet objectif.

La crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui a bouleversé nos modes de vie et aura vraisemblablement un impact durable sur le fonctionnement de notre société. Les différentes politiques que nous portons devront être adaptées à ce contexte nouveau : après deux mois de confinement, parfois en milieu urbain, la question de la place de la nature en ville prend une part plus importante. L'accélération de la rénovation énergétique des logements et du petit tertiaire sera l'occasion de soutenir l'activité dans le bâtiment. La politique de la mobilité, enfin, sera durablement impactée avec un essor de l'usage du vélo que l'on constate. Enfin, les circuits locaux, l'autonomie industrielle et la sécurité sanitaire et environnementale sont des enjeux qui prennent une dimension inédite à l'échelle de décennies. La DREAL est attendue sur ces enjeux, en accompagnement de l'économie et des objectifs sociaux.

Il s'agit là de défis importants que nous aurons à relever en 2020 et les années suivantes.

Nous savons que nous pourrons compter sur l'ensemble des agents de la DREAL pour ces nouveaux défis, comme nous avons pu compter sur eux dans la période de confinement et dans la sortie progressive de ce confinement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



**L'Équipe
de direction**

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉ

La DREAL est chargée de décliner les grandes orientations de la politique nationale pour garantir des déplacements sûrs et aisés des personnes et des biens, au service du développement équilibré du territoire et dans le respect de l'environnement.

BILAN 2019

Routes



Travaux de la déviation de Châtenois (67) sur la RN 59

L'année 2019 a vu l'aboutissement des procédures réglementaires de deux opérations permettant ainsi un démarrage des travaux au début de l'automne : l'autorisation environnementale de la déviation de Châtenois sur la RN59 et les arrêtés (préfectoral et ministériel) portant dérogation à la protection des espèces pour l'aménagement multimodal A351/RN4 ont été signés au cœur de l'été.

La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération VR52 entre l'A4 et Rombas. Les travaux de cette infrastructure de 3,4 km à 2 x 2 voies ont démarré en 2016. Afin de réduire les nuisances aux riverains, un passage en tranchée couverte est réalisé sous l'actuelle RN52 en zone urbaine entre Marange et Silvange. Les travaux de génie civil de cet ouvrage de 400 mètres de long équipé d'issues de secours, assimilable à un tunnel, constituaient un défi technique et ont été achevés en 2019 (voir photo en haut page 5).

Des journées portes ouvertes ont été organisées les 11 et 12 octobre sur le chantier de la Rocade sud de Strasbourg. Elles ont connu un grand succès avec plus de 2300 visiteurs dont environ 500 scolaires.

Déclinaison du plan vélo



Pour sa première année, le Fond Mobilités actives continuités cyclables a vu 40 dossiers instruits par la DREAL et les DDT, 28 lauréats (15 porteurs, 8,2 M€ d'aide) mettant la Région Grand Est au premier rang national. La DREAL a coordonné l'élaboration et la diffusion d'un guide vélo à l'usage des collectivités pour mettre en œuvre leur

politique cyclable et a conduit avec l'Ademe à l'édition d'une journée technique le 13 novembre à Nancy.

Le soutien aux projets transfrontaliers

L'étude de la réouverture de la liaison ferroviaire Colmar-Fribourg, que la DREAL a portée, a été retenue par les partenaires franco-allemands et une nouvelle étape d'études est engagée avec les gestionnaires ferroviaires.

Parmi les opérations financées au titre du CPER, le projet transfrontalier de nouvelle liaison ferroviaire de l'Euroairport a connu une avancée avec la mise au point du financement des phases de projet détaillées.

Une opération de contrôle des poids lourds de grande envergure



36 contrôleurs des transports terrestres et opérateurs de pesée de la DREAL Grand Est se sont associés à leurs collègues d'Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté pour mener le 14 mai 2019 une opération de contrôle des poids lourds le long d'un corridor autoroutier de 2000 km, des frontières belge, allemande et luxembourgeoise jusqu'à Lyon. Les agents ont axé leur action sur la recherche d'infractions à la réglementation sociale européenne, aux surcharges, à la fraude au chronotachygraphe et dispositif anti-pollution, au cabotage et au détachement. Ils ont contrôlé 382 véhicules. 70 d'entre eux étaient en infraction (dont 26 en surcharge) et ont fait l'objet de 30 589 € d'amendes et de procès-verbaux.

Surveillance des centres et des contrôleurs techniques



540 actions de surveillance dans les centres de contrôle technique ont été menées par la DREAL en Grand Est en 2019. Afin de lutter contre les fraudes, 5 opérations pilotées par les Comités Opérationnels Départementaux Anti-fraude ont été menées conjointement

par les services de l'État (DREAL, inspection du travail, forces de l'ordre) et l'URSSAF dans les centres de contrôle technique agréés. Ces actions ont relevé de nombreuses non-conformités réglementaires graves au code de la route, mais également en matière de travail illégal et de fiscalité, certaines relevant d'un délit caractérisé par le code pénal. Au-delà des actions judiciaires engagées, des sanctions administratives ont été prises : fermeture administrative pour 8 mois d'un centre de contrôle et retrait de l'agrément de son gérant.

CHIFFRES CLÉS

- Le montant total des paiements effectués sur le BOP Transports en 2019 est de **109 M€** dont **76 M€** pour les routes et **30 M€** pour le ferroviaire.
- **2 750 procès-verbaux de réception** pour l'homologation des véhicules et plus de **550 visites de surveillance** ont été faits, **75 sanctions** ont été prononcées.
- Plus de **10 000 véhicules de transport routier** ont été contrôlés et **870 PV dressés**, un montant de **1 260 000 € d'amendes et de consignations** a été encaissé.
- **4300 entreprises** sont inscrites aux registres de transport du Grand Est et représentent **55 000 véhicules de transports, de marchandises et de voyageurs**.



Journée portes ouvertes - Scolaires - Rocade sud de Strasbourg

VR52 tranchée couverte de Marange-Silvange (57), tête nord

PERSPECTIVES 2020

Dématérialisation des procédures du registre des transports routiers

À partir de 2020 et jusqu'en 2021, la DGITM (Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer) va déployer progressivement les outils nécessaires à la dématérialisation de l'ensemble des procédures dans les DREAL. Les agents du pôle RTR (Régulation transport routier) pourront instruire de manière dématérialisée les demandes des transporteurs routiers relatives à l'accès et à l'exercice de leur profession.

Modernisation de la ligne ferroviaire Charleville-Mézières - Givet, phase 1

Cette tranche fera l'objet d'une convention financière en 2020 avec les partenaires du CPER. Les travaux permettront de mettre les deux villes à 1 h ou 1 h 10 selon les arrêts intermédiaires.

FOCUS

La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération A31bis

Cette opération porte sur l'aménagement de l'A31 sur 110 kilomètres entre Gye et la frontière luxembourgeoise. Dans la continuité du débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public en 2015, la démarche de concertation conduite en 2019 a permis de mobiliser les citoyens et l'ensemble des parties prenantes concernées pour déterminer les principes des solutions à retenir. Sous l'égide de la Préfecture de Région, la DREAL a organisé sur tout le territoire une vaste campagne de communication, des réunions publiques et des rencontres avec le grand public.

Une lettre de commande de la Ministre de la transition écologique et solidaire de juin 2019 cadre l'orientation du projet pour les années à venir. Pour les secteurs "nord" et "centre" du projet, les études préalables seront lancées en vue d'établir le dossier de déclaration d'utilité publique. Pour le secteur sud, une instance regroupant les acteurs compétents de la mobilité et de l'aménagement sera créée pour faire émerger des solutions multi-partenariales et multi-modales répondant aux enjeux du territoire.

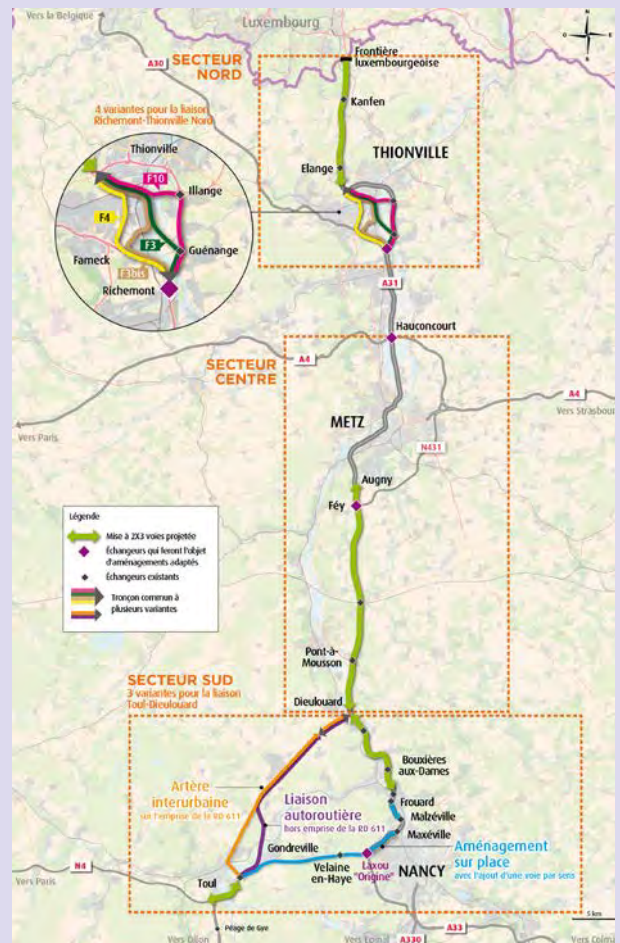
Séminaire de la Loi d'Orientation des Mobilités



À la veille de la parution de la LOM, la DGITM et la DREAL ont organisé un séminaire d'information à destination des services, établissements et opérateurs de l'État pour accompagner la diffusion des nombreux changements sur les territoires et, notamment en 2020 la prise de compétence des Autorités Organisatrices des Mobilités.

Un colloque pour anticiper la transition énergétique dans les transports de marchandises

La DREAL a fortement contribué à la réussite du colloque annuel de l'Observatoire Régional Transports & Logistique le 9 décembre. Il a porté sur "les nouvelles motorisations dans le transport de marchandises" et a réuni plus de 100 institutionnels et socio-professionnels.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ DE L'AIR

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les politiques publiques de transition énergétique, de qualité de l'air, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

BILAN 2019

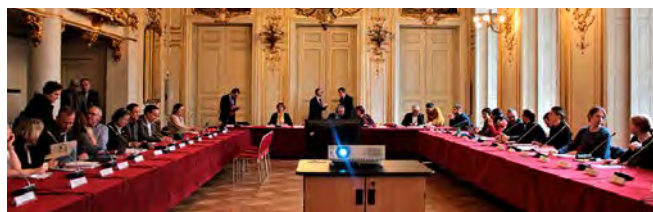
Pics de pollution à l'ozone de l'été 2019



Les canicules de juin et juillet 2019 ont provoqué 2 épisodes majeurs de pollution à l'ozone sur la région. Les procédures prévues au niveau d'Atmo Grand Est (expertise et diffusion de l'information / alerte) et de la DREAL (coordination Atmo Grand Est / préfectures, assistance à la rédaction des arrêtés) ont été mobilisées.

Dans le Bas-Rhin, la circulation différenciée a été mise en place sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg. La DREAL a conseillé le préfet afin d'anticiper en raison du caractère exceptionnel de ces 2 épisodes et du risque d'un épisode de pollution particulièrement sévère. La décision a été prise en comité d'experts qui réunit à la préfecture les services de l'État, Atmo Grand Est, l'ARS, les collectivités et les fédérations professionnelles impactées par la restriction de la circulation.

Évaluation du Plan de Prévention de l'Atmosphère de Strasbourg



Le comité local de l'air a réuni 50 personnes, représentant les services de l'État, l'Eurométropole, les acteurs économiques, les associations,... le mardi 5 novembre 2019 à l'Hôtel du préfet de Strasbourg. Cette réunion a permis de revenir sur 3 actions phares qui ont marqué les années 2018 et 2019 :

- des mesures réglementaires comme la zone à faibles émissions livraisons du centre-ville et les projets de zones à faibles émissions "tous véhicules" ;
- la recherche d'une alternative économique au transport de marchandises par la voie d'eau ;
- la mobilisation des associations et collectifs avec la présentation par un parent d'élève de "La rue aux p'tits renards", expérimentation de fermeture temporaire de la rue à la circulation, les jours d'école, au moment des entrées /sorties des enfants.

La tendance est à l'amélioration de la qualité de l'air avec cependant une certaine stagnation sur les dernières années.

Par ailleurs, le territoire de l'EMS est concerné par le contentieux européen, la valeur limite annuelle pour le NO₂ continue d'être dépassée à proximité des grands axes de circulation. L'action de reconquête de la qualité de l'air conduite à travers le PPA de l'agglomération de Strasbourg a permis d'élargir la mobilisation, notamment à travers le programme "Ville et Eurométropole Respirables en 5 ans" portées par les 2 collectivités, puis par la feuille de route "qualité de l'air" mobilisant plus particulièrement la collectivité, le secteur professionnel ainsi que les milieux associatifs et éducatifs. Ces efforts doivent se poursuivre pour améliorer la qualité de l'air et offrir aux habitants un cadre de vie sain dans les délais les plus courts possibles.

2^e rencontre du comité régional méthanisation



Le 18 janvier à Châlons-en-Champagne, la conférence co-pilotée DREAL/Région/ADEME a été l'occasion de présenter un état des lieux et d'établir le bilan de l'année au travers de la présentation des travaux des trois groupes de travail régionaux (financement, acceptabilité et connaissance du potentiel). La Région a présenté ses projets de stratégie et de charte régionales pour le développement de la filière. Les acteurs présents ont contribué à la relecture de cette charte qui a été notamment signée par le préfet et le président de région le 25 février 2019 au salon de l'agriculture.

Lancement du Schéma Régional Biomasse



Lancé le 7 février, ce schéma a pour objectif de définir des objectifs de développement de l'énergie biomasse en tenant compte des impacts économiques, environnementaux et sociaux. Les travaux réalisés au cours de l'année ont permis de faire un état des lieux des gisements et enjeux du territoire et de travailler à l'élaboration d'un plan d'action qui devra être décliné une fois le schéma approuvé.

Révision des S3REnR des 3 anciennes régions à l'échelle du Grand Est

Valable 10 ans, le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) doit permettre d'anticiper les évolutions du réseau électrique pour accueillir les futurs projets d'énergies renouvelables.

Au cours de l'année 2019, RTE (Réseau de Transport d'Électricité) a mené un travail de concertation avec la DREAL, les syndicats professionnels et les entreprises locales de distribution afin de définir la capacité du futur schéma en fonction de la dynamique de développement des différentes filières, des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie et en tenant compte des objectifs du SRADDET. Ce travail a abouti à une notification de cette capacité à RTE par le préfet de région pour 5000 MW le 31 décembre 2019.

CHIFFRES CLÉS

- TEPCV : **468 actions achevées** et payées sur 1 227 actions conventionnées.
- BEGES : flux minimum de dépôt de **100 bilans GES par an**
- TURPE : **14 entreprises soumises** à la mise en place d'un plan de performance énergétique ont bénéficié de la réduction en 2019.
- **57 Portés à Connaissance PCAET** et **5 avis coconstruits** avec la région et les DDT
- **25 jours** de gestion de crise air.
- **143 attestation préfectorales** ouvrant droit à l'achat du biométhane délivrées dont 21 modifications.
- **54 certificats d'éligibilité** des terrains d'implantation (CETI) dans le cadre des appels d'offre photovoltaïque de la CRE.
- **55 avis** pour la commission régionale des aides pour des projets biomasse (méthanisation et bois énergie).



Champ d'éoliennes

© Laurent Mignaux - Terra

▼ PERSPECTIVES 2020

Stratégie Nationale Bas Carbone

La DREAL organisera à Neuves-Maisons (54) une rencontre régionale "Pour une transition rapide, juste et partagée - Cap sur la "Stratégie Nationale Bas Carbone" avec la valorisation d'actions territoriales.

Bilan de l'appel à projets TEPCV

À travers la mise en valeur des actions du programme, une publication est prévue sur le site Internet courant 2020, en collaboration avec les DDTs.

Zones à Faibles Émissions -mobilité

Promulguée le 24/12/2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose l'instauration avant le 31 décembre 2020 d'une ZFE-m dans les zones concernées par le contentieux européen pour la qualité de l'air : agglomérations de Strasbourg et de Reims pour le Grand Est. 17 EPCI de plus de 100 000 habitants ou situés en tout ou partie en zone PPA devront réaliser a minima des études d'opportunité.

PPA de Strasbourg

La finalisation de l'évaluation donnera probablement lieu à une révision du PPA.

PPA de Reims

Les études pour l'évaluation de ce PPA seront lancées au 2^e trimestre.

Circulation différenciée

(mesure d'urgence prise par le préfet en cas d'épisode de pollution de l'air prolongé)

Consultation publique sur le projet d'arrêt de circulation différenciée dans le Grand Nancy de décembre 2019 au 2 février 2020

Cette consultation a donné lieu à 566 contributions dont 238 "pour", 204 "contre" et 124 "avis partagés".

La participation est plus importante qu'à Strasbourg en 2017. Il est constaté une participation du public plus nombreuse et équilibrée, montrant sans doute que la nécessité de prendre des mesures drastiques pour respirer un air de meilleure qualité fait son chemin. La DREAL travaille aux côtés de la préfecture et de la collectivité pour convenir des ajustements nécessaires et proposer une date d'entrée en vigueur.

Renforcement du dispositif sur l'Eurométropole

Depuis octobre 2019, les véhicules équipés Crit'air 3 ne peuvent plus circuler en cas d'épisode de pollution de l'air prolongé. Ce renforcement était prévu dans l'arrêté préfectoral de 2017 après une phase d'évaluation et de bilan qui a été présentée le 6 septembre 2019 à la préfecture, devant les services de l'État, de l'EMS et les fédérations professionnelles. Ce renforcement est nécessaire pour rester efficace dans le temps sur les réductions des émissions du trafic routier. En effet, avec le renouvellement naturel du parc roulant, la part de véhicules concernés par la restriction diminue d'année en année. En renforçant le dispositif, on réduit ainsi les émissions polluantes du trafic routier et on protège mieux les habitants.



▼ FOCUS

PCAET de l'EMS : un outil opérationnel de coordination de la transition énergétique

Le PCAET de l'EMS est le premier plan déposé en région Grand Est. Il fait suite à un premier plan climat opérationnel sur la période 2009-2016. Ce PCAET comporte une stratégie de réduction de la pollution atmosphérique et des risques sanitaires associés et d'adaptation au changement climatique. Il comporte un nombre d'actions significatif visant par exemple à lutter contre la précarité énergétique, massifier le développement des réseaux de chaleur, développer une économie sociale et solidaire. La DREAL, la DDT du Bas-Rhin et les services de la Région ont co-rédigé un avis, co-signé par le Préfet et le Président de Région, démarche unique en France.

3^e conférence technique régionale de l'éolien du 5 avril 2019



Cet événement, organisé par la DREAL, a permis de réunir à Châlons-en-Champagne un peu plus de 140 personnes (porteurs de projets, exploitants, bureaux d'études, gestionnaires de réseaux et institutionnels).

La région Grand Est est la deuxième région de France en termes de puissance installée et de production. Les perspectives pour la filière en région sont bonnes et le nombre important de projets en développement traduit une réelle dynamique et justifie l'organisation d'un temps d'échanges entre profession et services instructeurs.

Cette conférence a été l'occasion de présenter :

- le bilan de l'éolien en région (puissance installée, production, perspectives et structuration de la filière) ;
- un focus sur l'autorisation environnementale et le qui fait quoi au sein de la DREAL ;
- le bilan des 3 Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) avec un point sur leur planning de révision à l'échelle du Grand Est ;
- le dispositif de soutien national à la filière et ses évolutions ainsi qu'un point sur l'avancement du GT national éolien ;
- l'état d'avancement du SRADDET et la déclinaison des ambitions nationales en région.

La journée s'est conclue sur 2 tables rondes dédiées respectivement aux bonnes pratiques des phases amont au dépôt des dossiers et sur la prise en compte de la biodiversité dans les dossiers. Sont intervenus: la DREAL (SAER, SPRA, SEBP, UD51, UD10), RTE, la DGEC, la FEE et le SER.

HABITAT CONSTRUCTION DURABLE

La DREAL anime une politique régionale de l'habitat en faveur du développement d'une offre adaptée aux besoins en logement et en hébergement, et d'une amélioration du parc existant. Elle est chargée de la promotion des politiques de construction et bâtiments durables.

BILAN 2019

Séminaire vieillissement



La démarche régionale sur la prise en compte du vieillissement dans l'habitat de demain, initiée en 2017, a conduit en 2019 à l'élaboration co-construite avec les acteurs régionaux d'un diagnostic et d'une boîte à outil évolutive destinée à être enrichie et mise en ligne sur le site internet de la DREAL. Lors d'une

rencontre co-organisée avec l'ARS le 28 juin 2019, plus de 40 acteurs du monde social et du monde du logement ont échangé sur les enjeux liés au défi du vieillissement et aux évolutions de nos modes d'habiter et de vivre, partagé des témoignages et des expériences. Le travail se poursuivra en 2020 pour enrichir la boîte à outils, accompagner sa diffusion et son appropriation par les territoires.

Mobilisation pour l'emploi et la transition écologique

En 2019, la DREAL a mobilisé autour de la rénovation énergétique dans le cadre du plan national d'actions "mobilisation pour l'emploi et la transition écologique". Nos partenaires de la construction ont proposé des actions/solutions, issues de bonnes pratiques et reproductibles sur d'autres territoires. La démarche de "Maison de l'habitat" à Saint-Dié a notamment été retenue dans le guide national issu du Tour de France des solutions. Ce travail se poursuivra en 2020, voire au-delà.



Conventions d'utilité sociale

Chacun des bailleurs sociaux est tenu de signer, avec l'État et le préfet de région pour une durée de 6 ans, une convention d'utilité sociale (CUS) qui fixe leurs engagements en matière de production, d'entretien et de gestion patrimoniale de leur parc de logement et de gestion locative. Certains des 70 bailleurs concernés en Grand Est ont obtenu une autorisation de report dans le cadre de démarches de rapprochement entre organismes ; une trentaine de négociations ont été pilotées par les DDT, 4 par la DREAL, en lien avec les DDCCS et ont fait l'objet d'une signature du préfet de région.

Bien rénover son logement

Avec l'appui du CEREMA, la DREAL Grand Est a publié un jeu de 8 fiches de cas assorties d'une fiche-conseil pour "Bien rénover son logement en Lorraine". Fruit d'une collaboration étroite avec des partenaires œuvrant sur le territoire lorrain, cet outil est utilisable au quotidien pour les structures conseillant les particuliers et le grand public et sont téléchargeables sur l'internet de la DREAL.



4 pages "logement adapté"



En lien avec les DDT, la DDCCS-PP et la DRDJSCS, la DREAL, a initié une démarche de diagnostic, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il s'agissait de mieux cerner l'offre en structures collectives proposant des logements adaptés ou accompagnés sur le territoire régional et d'évaluer son adéquation aux besoins

recensés localement. En complément du rapport d'analyse, un rapport synthétique présente les principaux chiffres, les constats et les enseignements. Ils sont accompagnés d'un outil "base de données" permettant aux DDI l'accès à des données plus fines et exploitables par les services de l'État pour alimenter les échanges et les réflexions avec les partenaires.

CHIFFRES CLÉS

- 349 659 chèques énergie utilisés fin 2019, soit un taux de consommation de 75%.
- 5 234 logements sociaux financés en 2019.
- 11 550 dossiers logements privés rénovés "Habiter Mieux".
- 668 logements copropriétés dégradées financés.



Sarrebourg (57), le 5 juillet 2019

Sarrebourg (57), le 5 juillet 2019

PERSPECTIVES 2020

Élaboration d'un guide régional d'aide à la caractérisation des parcs bâtis

La DREAL a lancé une démarche d'élaboration d'un guide régional permettant aux établissements publics de coopération intercommunale de caractériser leur parc bâti. Ce guide sera prototypé sur la base d'expérimentations territoriales. La communauté de communes Moselle sud a été le premier territoire partenaire. La phase pilote engagée en 2019 sera finalisée par la diffusion d'un rapport et l'organisation d'un événement de partage avec les nouveaux élus. Un autre test sera réalisé avec 2 autres EPCI courant 2020. Le guide sera élaboré à l'issue de cette expérimentation avec les 3 territoires. Cette démarche consiste à acquérir une connaissance fine du parc bâti du territoire afin d'identifier où se situent les enjeux de rénovation. Elle vise une portée opérationnelle concrète afin de fournir aux acteurs locaux des éléments leur permettant de mettre en œuvre une stratégie spécifique du projet de territoire qui pourra se traduire dans un PLH, dans un PLUi et un PCAET, et des actions de rénovation énergétique territorialisée (suppression des passoires thermiques, mise en place d'une nouvelle offre de logements, après rénovation, ...).

Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique en Grand Est



L'État et la Région se sont engagés pour déployer le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) en Grand Est au 1^{er} janvier 2021, lors de la signature d'un protocole le 16 janvier 2020. Ce programme CEE va permettre d'amplifier la couverture

territoriale du réseau de conseillers FAIRE, afin de mieux accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation. Sous le pilotage du Conseil régional, le déploiement se fera en concertation avec les collectivités territoriales, avec la signature d'une convention territoriale prévue d'ici à l'été 2020 contenant le plan de déploiement.

Indicateur de performance énergétique des immeubles de logements sociaux



Sources : RPLS 2018 (Parc locatif social au 01/01/2018)

FOCUS

Plan initiative copropriétés

Ce plan national a été lancé le 10 octobre 2018 en réponse au constat qu'un certain nombre de copropriétés ayant déjà bénéficié d'aides de l'État n'ont pas pu se sortir de leur état de dégradation et retrouver un fonctionnement sain. À l'échelle nationale, il mobilise 5 partenaires pour un accompagnement technique et financier des copropriétés: l'ANAH, Action Logement, l'ANRU, la Caisse des dépôts et Procivis. En Grand Est, un comité de pilotage associe ces 5 partenaires à l'URHLM et l'EPFL pour assurer la bonne articulation des acteurs dans l'accompagnement des copropriétés inscrites sur la liste régionale du plan. En parallèle, la DREAL a mis en place en 2019 une plateforme d'accompagnement des copropriétés (PAC COPRO), outil à destination des collectivités permettant de prendre connaissance des enjeux de l'ensemble des copropriétés de leur territoire et des outils à leur disposition (<https://paccopro-dreal-gd-est.fr>).

Groupe de Travail "lutte contre les fraudes sur la rénovation énergétique"

À l'initiative de la DREAL et dans le cadre de la communauté régionale transition énergétique portée conjointement par la DREAL, l'Ademe et la région, les acteurs du contrôle (DIRECTE/DDPP, ANAH, QUALIBAT) se mobilisent contre les pratiques frauduleuses dans la rénovation énergétique, autour d'un plan d'actions partagé. L'action régionale s'articule autour des axes suivants :

- partage d'informations sur la connaissance du tissu des acteurs avec un zoom particulier sur les entreprises génératrices de plaintes ;
- communication et mobilisation des acteurs, déclinaison des actions nationales inter-ministérielles et définition d'un plan de contrôle.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



COHÉSION DES TERRITOIRES AMÉNAGEMENT DURABLE

La DREAL porte et met en œuvre la politique d'aménagement durable du territoire. Elle assure la promotion des démarches de planification stratégique, développe une expertise pour faciliter l'émergence de projets de territoire, notamment sur le foncier. Elle contribue au développement des énergies renouvelables et des réseaux associés.

BILAN 2019

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Après une phase d'études et de concertation, l'année 2019 aura été l'année où le SRADDET, piloté par le Conseil régional, est entré en phase de procédure d'approbation : les services de l'État au premier rang desquels la DREAL ont été fortement mobilisés aux côtés de la Région : porter à connaissance, note d'enjeux, avis sur projet. Adopté en novembre par le CR, le SRADDET GE a été approuvé par le préfet de région le 24 janvier dernier. Les travaux de la plateforme du foncier État / Région se sont poursuivis : réunions des GT observation, zones d'activité et friches et réunion plénière en septembre sur le thème du foncier agricole.

OIN Alzette Beval

Sur l'année 2019, différents sujets à enjeux ont été particulièrement suivis par la DREAL avec notamment les réflexions préalables à l'implantation d'un nouveau groupe scolaire sur le secteur de Micheville qui mobilise au-delà des services de la DREAL la DDT et la sous-préfecture de Meurthe-et-Moselle ainsi que l'ARS. La révision du document stratégique de l'établissement public d'aménagement Alzette-Belval pour lequel l'État a donné des orientations stratégiques a été validé fin juin pour une période de cinq ans. Celui-ci affiche notamment une volonté renforcée pour investir majoritairement des terrains et friches industrielles ou en renouvellement urbain, pour préserver les surfaces agricoles et naturelles. Enfin, le changement réglementaire sur le secteur de Micheville transformant le permis d'aménager existant en zone d'aménagement concertée a nécessité une actualisation de l'étude d'impact en lien avec les DDTs et l'établissement public d'aménagement.

L'équipe projet OIN Alzette-Belval, rassemblant le chef de projet et les référents des services de la DREAL, s'est réunie sur site le jeudi 19 septembre 2019. Ce fut l'occasion de suivre et mesurer de visu les enjeux des opérations à venir et l'avancée des travaux sur les opérations en cours (secteur de l'Ecoparc, Micheville plateforme basse, l'OPAH-RU sur la cité Victor Hugo à Villerupt, les Portes de Belval et Terres Rouges en lien direct avec la frontière du Luxembourg).



Site de Micheville (OIN Alzette-Belval)

Mad'in l'Eau Reine : un travail global des ateliers patrimoine et eau

Après un an de travaux et trois séquences d'ateliers, la démarche Atelier des Territoires Rupt-de-Mad s'est terminée avec le lancement du projet Mad'in l'Eau Reine par les acteurs du territoire le 3 avril 2019 à Pont-à-Mousson. Le collectif d'acteurs a imaginé ce pro-

jet d'ensemble de reconquête de la qualité de l'eau pour et par le territoire. Une feuille de route détaillée les premières pierres à poser pour l'engager. Le séminaire de clôture s'est terminé par la signature de l'engagement collectif "Mad'in l'Eau Reine" où chaque structure présente s'est engagée à s'impliquer dans le forum politique de la gouvernance et à concourir au développement de ce projet.



Visite du site du bassin versant du Rupt de Mad

Diagnostic territorial "Usages et services numériques" dans quelques intercommunalités de la région Grand Est

Ce travail a été effectué sur trois intercommunalités volontaires de la région Grand Est (CC de la Moivre à la Coole/Marne, CA de Chaumont/Haute-Marne, CC du pays de Colombey et du Sud Toulouise/Meurthe-et-Moselle).

La 1^{ère} phase a permis d'effectuer un état des lieux des enjeux et des dynamiques des trois territoires et d'identifier les besoins des territoires en matière d'accompagnement.

La 2^e phase a permis de co-élaborer des stratégies locales et de feuilles de routes" autour d'ateliers permettant d'élaborer une vision stratégique en matière de numérique mais également de définir des feuilles de route avec des propositions d'actions.

Contrats de Transition Écologique (CTE)

Coordination régionale et accompagnement soutenu des DDT dans la co-construction État-Collectivités des 8 territoires du Grand Est lauréats des deux premières phases d'expérimentation. De juillet 2019 au 1^{er} trimestre 2020, les acteurs socio-économiques de ces territoires ont été mobilisés pour élaborer un programme d'actions concrètes en faveur de la transition écologique, moteur de l'économie et de l'emploi local.





Ateliers de territoires - Semaine du développement durable

Ateliers Usages et services du Numérique

PERSPECTIVES 2020

Foncier

- Mise en œuvre du SRADDET.
- Travaux de la plateforme État-Région sur le foncier élargie à l'ensemble des thématiques aménagement.
- Démarche d'extension de l'EPF Lorraine sur de nouveaux territoires de la région Grand Est, constitueront des axes de travail forts.

Ces axes auront comme toile de fond notamment la poursuite des réflexions sur la définition et la déclinaison de l'objectif "zéro artificialisation nette". Les réseaux DREAL/DDT - réseau des chefs de services, ou planification par exemple - seront des lieux privilégiés de mise en œuvre de ces actions.

Animation régionale

Poursuite de l'animation régionale et de l'appui aux DDT concernant la mise en œuvre opérationnelle des politiques de revitalisation et de transition écologique, portés par les collectivités, avec notamment :

- la mise en place de nouveaux ateliers de territoire, offrant un apport d'ingénierie déterminant pour lancer une dynamique de projet ;
- la valorisation des retours d'expérience sur les "usages et services du numérique" ;
- une expérimentation d'un laboratoire sur la nature en ville "Lab NeV" mobilisant les enjeux d'aménagement, de mobilité, de biodiversité et de résilience.



Séminaire national Contrat de Transition Écologique

FOCUS

2^e séminaire Grand Est revitalisation des centres-bourgs

Co-organisé par l'État et la Région avec l'appui du CEREMA, ce 2^e séminaire a réuni 140 participants le 12 juin 2019 à Tomblaine. À destination des villes de moins de 10 000 habitants, cette journée d'échanges a été l'occasion d'aborder la revitalisation des centres-bourgs, au travers de la thématique commerce. L'objectif était d'intégrer cette thématique dans une stratégie globale d'aménagement du territoire en posant la question : "Comment le commerce interroge la centralité dans une logique de revitalisation des territoires ?".

La journée était organisée autour de diverses interventions le matin, dont celle de David Lestoux en qualité d'expert sur la thématique commerciale, et des tables-rondes l'après-midi, afin de valoriser des retours d'expérience d'actions menées par des collectivités du Grand Est. Il ne s'agissait pas de présenter des solutions, mais de valoriser les expériences et stratégies mises en œuvre, par les témoignages d'élus et d'acteurs institutionnels du terrain, afin de favoriser une réflexion globale, intégrant les usages, la mobilité, l'habitat, les espaces publics, l'urbanisme, le foncier, le patrimoine...



↑↓ Séminaire centres-bourgs, le 12 juin 2019 à Tomblaine (54)



CHIFFRES CLÉS

- **2 ateliers des territoires expérimentaux** : usages et services numériques et prospective.
- **1 atelier des territoires "villes patrimoniales"** à Bar-le-Duc, Chaumont et Saint-Dié des Vosges.
- **2 conférences thématiques** : centres bourgs et revitalisation commerciale/écoquartier et participation citoyenne.
- **1 réunion plénière** de la plateforme régionale du foncier, **1 séminaire "écoquartier et participation citoyenne"** et **1 commission régionale Ecoquartier** pour 3 candidatures à la labellisation.
- **8 contrats de transition écologique** : accompagnement des DDT.
- **13 avis** dans le cadre des conventions ACV/ORT.

EAU BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La DREAL porte la mise en œuvre des politiques de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages. Elle décline localement, pour le compte du préfet coordonnateur, les politiques de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et à l'international.

BILAN 2019

Installation du CRB

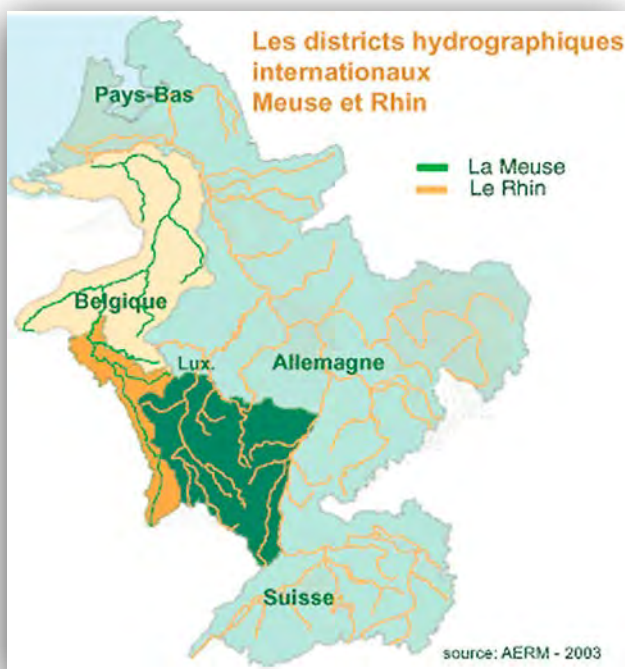
Installé le 12 mars à Metz, le Comité Régional de la Biodiversité du Grand Est comprend 127 membres répartis en 5 collèges (collectivités territoriales, État et ses établissements publics, organisations socio-professionnelles, associations de protection de l'environnement, personnalités qualifiées). Créé par la loi n°2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et le décret du 23 mars 2017, le CRB est une instance consultative régionale sur tout sujet relatif à la biodiversité. Il est présidé conjointement par le Préfet de région et le Président du Conseil Régional.

Journée d'échanges avec les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame verte et bleue

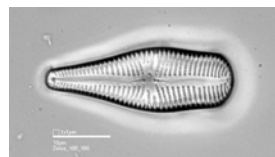
Le 8 mars 2019, les lauréats des Appels à manifestations d'intérêt Trame verte et bleue 2017 et 2018, ainsi que les futurs candidats, étaient réunis au lycée agricole de Courcelles-Chaussy pour échanger ensemble sur les enjeux de biodiversité de leur territoire et leurs expériences en la matière.

Contexte transfrontalier et international

Le Grand Est est particulièrement concerné par un contexte transfrontalier et international. Du point de vue hydrographique, les grands axes fluviaux Rhin, Moselle, Meuse font l'objet de commissions internationales en charge des problématiques de la qualité des eaux, des milieux associés et des inondations : Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR), Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), Commission Internationale de la Meuse (CIM). Lors de la 58^e assemblée plénière de la CIPMS réunie en décembre à Nancy, ont été présentés les travaux des groupes de travail et d'experts sur la mise en place d'une nouvelle plateforme de communication en cas de pollution accidentelle sur les cours d'eau et sur le réseau de surveillance des étiages.



Association des Diatomistes de Langue Française



Le 38^e colloque de l'Association des Diatomistes de Langue Française (ADLaF) a été coorganisé par le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL Grand Est et l'Université de Lorraine du 10 au 12 septembre 2019 à Metz. Les chercheurs et étudiants des universités ainsi que les techniciens et biologistes des administrations et des bureaux d'étude, ont pu se rencontrer et échanger sur les avancées de leur thématique.

Séminaire national "Cigogne noire"

Organisé par la LPO France et la DREAL Grand Est, le séminaire national Cigogne noire a réuni près de 80 personnes du réseau national "Cigogne noire" à Metz les 5 et 6 novembre 2019. Il a permis de faire le point sur les connaissances acquises et les actions menées en faveur de l'état de conservation de cette espèce avec les partenaires du réseau du Grand Est et les partenaires transfrontaliers Luxembourg, Belgique et Allemagne.



Convention internationale RAMSAR



À l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 février, une manifestation a été coorganisée autour du site du Rhin supérieur par la France (DREAL et Région Grand Est) et l'Allemagne (Regierungspräsidium de Karlsruhe). Elle s'est traduite par une matinée d'échange bilingue transfrontalière, qui a réuni les acteurs des deux rives du Rhin à Karlsruhe (Allemagne) autour du thème de l'année retenue au niveau mondial : "les zones humides et le changement climatique". La convention internationale RAMSAR permet de désigner des zones humides d'importance internationale. Sur le plan de la biodiversité remarquable, 4 sites sont présents en Grand Est : les étangs de la Champagne humide, les étangs du Lindre et forêt du Romersberg, les étangs de la petite Woèvre et le Rhin supérieur.

CHIFFRES CLÉS

- 62 autorisations de travaux en sites classés.
- 40 déclarations de travaux en sites inscrits.
- 22 355 permis CITES instruits.
- 75 arrêtés préfectoraux de dérogations à l'interdiction de détruire une espèce protégée ou son habitat.
- Nombre de stations des réseaux DCE (RCO, RCS, RRP) en cours d'eau par paramètre sur lesquels le laboratoire d'hydrobiologie est intervenu en régie :
 - 72 dont 6 macro-invertébrés ;
 - 55 diatomées ;
 - 10 macrophytes ;
 - 1 phytoplancton.



Vue aérienne de l'étang de Lindre (57)



Séance d'installation du Comité Régional de la Biodiversité - 12/03/2019

▼ PERSPECTIVES 2020

Conférence ministérielle pour le Rhin

La 16^e Conférence ministérielle pour le Rhin se réunit à Amsterdam en février 2020. Elle doit notamment prendre connaissance du bilan Rhin 2020 et adopter le programme Rhin 2040, qui fixera les nouveaux objectifs de la CIPR pour le fleuve et son bassin pour les 20 prochaines années.

Territorialisation du plan Biodiversité en région Grand Est

Véritable feuille de route pour les prochaines années, le plan biodiversité a été à l'ordre du jour du comité de l'administration régionale de juin. Les services régionaux et départementaux se mobilisent pour impulser 51 actions concrètes réparties autour de 5 axes. L'animation de la démarche a été confiée à la DREAL Grand Est et un point annuel sera fait en CAR pour s'assurer du bon suivi des engagements. La signature de la convention de coopération pour la biodiversité en Grand Est, le 14 novembre 2019 à Montier-en-Der par M. le préfet de région et le président du conseil régional, a lancé officiellement le plan d'actions partenarial.

La Nouvelle Réserve Nationale de la Robertsau verra le jour en 2020 dans le Bas-Rhin.

Les travaux de la révision du SDAGE et du PGRI du bassin Rhin Meuse (2021-2027) seront finalisés au cours de l'année 2020.

▼ FOCUS

Signature du plan Rhin vivant : le nouveau souffle pour le fleuve et la biodiversité



Le plan Rhin vivant a été signé le 5 décembre 2019 par un ensemble d'acteurs qui portent l'ambition d'écrire une nouvelle page de l'histoire du fleuve : le préfet de région, le vice-président de la Région Grand Est, le directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le directeur régional de l'Agence Française pour la Biodiversité.

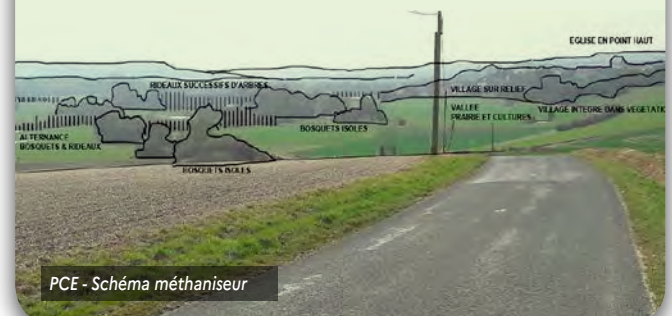
Ce nouveau plan marque l'aboutissement de deux ans de travail en étroite concertation entre la DREAL et ses partenaires régionaux pour sauvegarder la biodiversité et les paysages rhénans et pour renforcer la résilience de ces milieux exceptionnels face au changement climatique.

Il préfigure le début d'une nouvelle page dans l'histoire du fleuve. Une page qui s'écrira avec les acteurs du territoire qui partagent l'ambition de renaturer les milieux alluviaux rhénans mais aussi de rapprocher la population du fleuve.

Fiches pratiques pour prendre en compte le paysage dans les projets d'aménagement

Des guides ont été réalisés avec l'appui des paysagistes conseils de l'État avec pour objectifs :

- la promotion du rôle transversal des PCE au sein de la DREAL entre les services leur permettant de connaître les acteurs de la DREAL et de se faire connaître auprès d'eux ;
- la montée en compétence sur les questions de paysage des agents des DREAL et DDT par :
 - la diffusion de ces guides pratiques et par leur utilisation comme support des formations ;
 - la sensibilisation plus large des publics par leur mise en ligne ;
 - et la diffusion vers les acteurs du paysage, porteurs de projet, élus, techniciens des collectivités locales.



PCE - Schéma méthanaiseur



PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES

La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les grandes orientations de la politique nationale de connaissance, évaluation, prévention et réduction des risques industriels et miniers.

BILAN 2019

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre des orientations stratégiques pluriannuelles pour l'inspection des installations classées 2019-2022, annoncées lors de la réunion nationale de l'inspection le 24 janvier 2019. Les missions de l'inspection s'articulent autour de 3 axes : contrôle, instruction et communication.

Des actions de contrôles emblématiques

D'ici 2020, l'objectif est d'augmenter de plus de 50 % le nombre de contrôles terrains. Aussi, de nouvelles modalités de contrôle ont été testées en 2019 à travers 3 actions collectives permettant de toucher un maximum de sites : tri à la source des déchets d'activité économique, prévention du risque poussières dans les silos et disponibilité des moyens de lutte contre l'incendie.

L'année 2019 a également été marquée par la réalisation d'opérations emblématiques :

- contrôle des centres de réhabilitation des véhicules hors d'usage (VHU) dans le Bas-Rhin, menée sous le pilotage du préfet et du procureur de la république par l'Unité Départementale 67 et les services de police ;
- contrôle d'une installation de transit de déchets dangereux dans la Marne, dont l'exploitant a été condamné à une amende de 30 000 euros pour exploitation d'une installation non autorisée ;
- inspections et actions menées suite au déraillement d'un wagon de butadiène sur la plate-forme chimique de Chalampé (68), afin de s'assurer que l'exploitant mettait bien en œuvre l'ensemble des mesures visant à la protection des biens et des personnes ;
- réhabilitation des friches industrielles ;
- reconversion de l'ancienne fonderie de plomb PONS à Fontaine (10) ;
- mise en œuvre des actions de traitement de la pollution des sols et des eaux souterraines sur le site de la SMAE à Metz (57).

Instruction de projets

L'instruction de demandes d'autorisation d'exploiter de nouvelles installations industrielles ou minières ou de nouveaux projets sur des sites existants est également une priorité de l'inspection. La qualité du travail mené par l'inspection sur plusieurs dossiers a été saluée par les donneurs d'ordres et les acteurs des dossiers emblématiques :

- instruction en moins de 7 mois, par les agents de l'UD57, d'une demande d'autorisation d'implanter une usine de fabrication de laine de roche destinée à l'isolation des bâtiments (Knauf à Illange), dont l'exploitation devrait générer plus de 120 emplois directs ;
- instruction de deux dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter à Pomacle (51) de 2 installations contribuant à la transition écologique en produisant une énergie 100 % renouvelable dans une logique d'économie circulaire : une unité de cogénération vapeur utilisant du combustible biomasse et une usine de granulation produisant des biocombustibles standardisés, qui utilisés en remplacement du charbon permettent aux installations de réduire les émissions de CO² de 230 000 tonnes par an ;
- dossier de demande d'extension et prolongation de l'autorisation d'exploiter l'installation de stockage de déchets non dangereux de Lesmesnils, Mousson et Pont-à-Mousson (54).

Actions de communication en réponse aux préoccupations des industriels et de la société

Le SPRA et les UD ont organisé et participé à différents événements pour communiquer avec leurs parties prenantes (industriels, fédérations, bureaux d'études...) :

- des réunions dans le cadre de la mise en œuvre des plans de prévention des risques industriels, et conduisant outre à la maîtrise de l'urbanisation, à la mise en œuvre de mesures de réduction des risques en interne par l'exploitant (Vosges, Moselle, Haut-Rhin) ;
- des formations d'industriels et des bureaux d'études, afin de leur présenter les évolutions réglementaires relatives à la parution du document sur les meilleures techniques disponibles dans le cadre du traitement des déchets, ou encore relatives aux nouveautés liées à la quatrième période d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre ;
- des réunions d'information des exploitants de sites SEVESO suite à l'accident LUBRIZOL ;
- des rencontres ciblées avec certaines professions pour répondre à leurs interrogations ou pour leur présenter les priorités des prochaines années (France Chimie, GRT Gaz, représentants de l'UNICEM, développeurs éoliens, représentants de la filière de déshydratation de luzerne) ;
- participation à des conférences régionales sur le développement des énergies renouvelables (éolien, méthanisation).





PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 sera marquée par la mise en œuvre des orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection et la mise en œuvre des procédures issues du projet "CERISE" (Construire Ensemble les Référentiels d'une Inspection Solide et Efficace) menées en 2019. Ce projet visait à construire ensemble les référentiels d'une inspection solide et efficace.

Visant à réviser les procédures métiers, CERISE a déjà abouti début 2020 à la parution de nouveaux référentiels méthodologiques relatifs aux postures examiner et contrôler, mis en œuvre à compter d'avril 2020 en Grand Est. La procédure relative à l'instruction sera finalisée courant 2020.



CHIFFRES CLÉS

- 2 532 établissements ICPE soumis à autorisation et 574 soumis à enregistrement.
- 84 sites Seveso seuil haut générant 42 plans de prévention des risques technologiques (PPRT).
- 8 000 km environ de canalisations de transport de matières dangereuses.
- 447 sites visés par le chapitre 2 de la directive IED (pour "Directive relative aux émissions industrielles").
- 1 000 sites et sols pollués environ, correspondant à un lourd passif industriel et minier qui a pu laisser des pollutions au niveau des sols ou des eaux souterraines, rendant les interactions avec l'urbanisme et l'aménagement particulièrement fortes.
- 37 procédures d'instruction relatives au code minier menées en 2019 (permis de recherches, concessions, autorisation de travaux et dossier d'arrêt de travaux).
- 182 établissements concernés par le SEQE-UE (Système d'Échange de Quota d'Émission), la région Grand Est est la 1^{re} région de France en nombre d'industriels impliqués pour la préparation de la prochaine période du marché carbone.

FOCUS

Animation du projet CERISE



La journée de l'inspection du 24 janvier 2019, les orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection de juillet 2019, la parution du guide d'instruction des études dangers et du guide sur les visites d'inspection, ainsi que les projets de nouveaux guides ... autant d'éléments qui ont permis à chaque agent agissant pour la

prévention des risques industriels et miniers de prendre connaissance des réflexions orientant les évolutions à venir sur leur métier, et notamment sur les différents types de postures adoptées par les inspecteurs du SPRA et des Unités Départementales : instruire, contrôler, communiquer. Dans ce contexte, le SPRA et les UD se sont lancés courant 2019 dans le projet CERISE : Construire Ensemble les Références d'une Inspection Solide et Efficace. L'enjeu va porter en 2020 sur l'animation de ce projet.

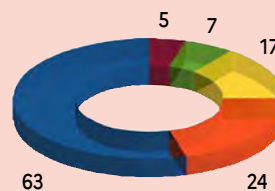
Bilan de l'action collective "Tri 5 flux"

Pour s'assurer du respect de la réglementation et établir un état des lieux de sa connaissance par les entreprises, la DREAL a lancé l'opération de contrôle "Tri 5 flux" sur l'ensemble de la région Grand Est.

Du 18 au 29 mars 2019, de nombreux inspecteurs de l'environnement ont réalisé 116 contrôles de sites industriels et de divers acteurs économiques, tels que la grande distribution ou les salles de cinémas.

Le bilan de cette action collective révèle que la réglementation est globalement connue, maîtrisée et appliquée par les acteurs économiques rencontrés, qui ont mis en place une gestion adéquate de leurs déchets.

116 contrôles sur des cibles variées



Les +

- Tri de plus en plus systématique, notamment des flux de papiers et cartons.
- Connaissance de la réglementation et prise de conscience collective.

Les installations classées plutôt bons élèves



Les -

- Le suivi administratif et la traçabilité.
- Une mauvaise prise en charge des déchets triés à la source par les collecteurs.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES

La DREAL décline les politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques, en particulier le risque d'inondation largement présent sur l'ensemble du territoire de la région. Elle est chargée de la prévision des crues sur le bassin Rhin-Meuse et une partie du bassin Seine-Normandie, de la connaissance hydrométrique ainsi que de l'inspection des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble de la région et pour partie de l'Île de France.

BILAN 2019

50 ans de la convention franco-allemande sur l'aménagement du Rhin supérieur



À l'occasion de la 83^e réunion de la Commission permanente mise en place par les deux pays, une cérémonie a eu lieu à Bonn le 20 novembre 2019. Les chefs de délégation et les secrétaires sont revenus sur les 50 ans passés et ont tracé des perspectives d'avenir. Les drapeaux de nos deux pays ont été hissés devant le ministère allemand des transports.

Remplacement de la passerelle d'accès à la tour de prise du barrage de la Morge (10)

Cet organe de sécurité, soumis aux aléas climatiques, était fortement endommagé. En novembre 2019, la passerelle a été déposée et remplacée provisoirement par un ponton flottant. Des travaux de préparation ont également été réalisés pour accueillir la nouvelle passerelle au cours du second semestre 2020 car les travaux ont pris du retard à cause du confinement (voir photo dans le bandeau en page 17).

Rétention écologique

Une rétention écologique a pu être réalisée le 21 mai 2019 au polder d'Erstein, bénéficiant de conditions hydrologiques très favorables. Ces rétentions sont mises en œuvre sur la base des prévisions de crue de la DREAL.

Prévention des risques professionnels

La coordination de l'hydrométrie organise des stages "nage en eau vive" pour la sécurité des agents de la DREAL appelés à intervenir dans et à proximité des cours d'eau. Deux sessions (à Ancerville dans la Marne et à Sélestat au mois de juillet) ont regroupé 20 agents du service portant à 46 le nombre d'agents formés à cette thématique.

Bief du Rhin - Exercice franco-allemand

Le 15 octobre 2019, un exercice franco-allemand a permis de tester la consigne d'abaissement rapide d'un bief du Rhin, en cas de menace de rupture imminente d'un barrage sur fil de l'eau du Rhin.

Clubs dédiés aux risques naturels

Comme chaque année, le SPRNH a organisé deux clubs dédiés aux risques naturels, conviant les DDT et les opérateurs techniques de l'État de la région. Ces événements qui relaient les actualités métier et qui permettent un partage des actions réalisées sur le terrain, ont fait l'objet d'une forte participation. L'ensemble des informations et productions liées à ces clubs sont disponibles sur la plateforme collaborative Nénufar.

Programmes d'action de prévention des inondations, contrats entre les collectivités et l'État

Ces contrats ont pour objectifs d'améliorer la connaissance des territoires en matière d'inondation et de proposer des travaux adaptés pour lutter contre celles-ci.

4 nouveaux PAPI ont émergé sur le territoire de la région Grand Est :

- le PAPI Marne Vallage Perthois, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, labellisé le 23 mai 2019 par le comité du plan Seine ;
- le PAPI d'intention Moselle Aval, porté par le syndicat mixte Moselle Aval, labellisé le 28 mai 2019 en Commission Planification ;
- le PAPI d'intention de la Sarre, porté par le SDEA, labellisé le 24 septembre 2019 en Commission Planification ;
- le PAPI de la Seine troyenne et supérieure, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, labellisé le 3 décembre 2019 en Commission Mixte Inondation.

La réalisation d'études de danger sur les territoires, la définition d'une stratégie de préservation et/ou de restauration des zones d'expansion des crues, la réalisation d'études de conception du projet de rénovation des digues du centre-ville et d'optimisation du système d'endiguement sont des exemples d'actions phares de ces PAPI.

CHIFFRES CLÉS

- **55% de stations de prévision** disposant de cartes de Zones Inondées Potentielles sur les tronçons de vigilance.
- **22 stations faisant l'objet de prévisions graphiques en cas de vigilance crues.**
- **100% de stations hydrométriques** passées aux nouveaux standards de téléphonie et de protocole internet.
- **32 accords obtenus en franco-allemand.**
- **90% des inspections sécurité ouvrages hydrauliques** envisagées réalisées dans l'année et des actions systématiques de contrôle sur événements susceptibles d'intéresser la sûreté des ouvrages.

Territoire Meuse-Moselle

Accéder au bulletin d'information local*

Production de l'information : 02/09/2019 à 07h36 Hl

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	BSS
	Moselle amont	+	+
	Moselle	+	+
	Moselle	+	+
	Moselle	+	+

Site internet de "Vigicrues"



Remplacement de la passerelle d'accès à la tour de prise du barrage de la Morge (lac d'Orient, 10)

▼ PERSPECTIVES 2020

Établissement d'un plan d'action quadriennal pour la prévision des crues et l'hydrométrie.

Déploiement de l'outil de concentration des données Aquaréel et des prévisions graphiques des crues.

Organisation d'un séminaire risques naturels.

Poursuite de l'accompagnement des porteurs de PAPI.

Organisation des journées nationales de l'hydrométrie en octobre 2020 avec le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations.

Poursuite des actions de contrôle concernant les barrages placés en révision spéciale.

Développement de la démarche qualité
Revue de l'intégration des différents REX des crues depuis 2016 et de l'audit Risques de la DREAL.



▼ FOCUS

Exercice "Crise inondation"

Le préfet du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg ont organisé sur le territoire à risques importants d'inondation (TRI) de l'agglomération strasbourgeoise un exercice "crise inondation", répondant à une demande ministérielle et aux dispositions de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation associée à ce territoire.

Lors de cet exercice d'ampleur qui s'est déroulé du 25 au 29 mars 2019, étaient représentées sur le terrain une cinquantaine de structures (communes et collectivités gestionnaires d'ouvrages hydrauliques de protection, services de l'État, entreprises, gestionnaires de réseaux et de transport). Quelque 250 participants ont été confrontés à diverses situations de crise : interruption des trafics aérien et ferroviaire, suspicion de défaillance de digues, mise en sécurité d'un EHPAD et d'un centre pénitencier, plan particulier de mise en sécurité (PPMS) d'un collège, rupture de l'alimentation électrique sur un quartier...

L'exercice a permis ainsi de tester le fonctionnement du Centre Opérationnel Départemental (COD) en préfecture, les chaînes opérationnelles, les protocoles de gestion de crises et quelques plans communaux de sauvegarde (PCS), et fut l'occasion de sensibiliser les participants à l'utilisation du site Vigicrues et de développer la culture du risque.

Pour atteindre ce résultat, le service Protection Civile de la préfecture 67 a piloté pendant 10 mois une équipe projet associant les services de l'État et l'EMS. Avec l'appui de Météo France, la DREAL Grand Est (SPC Rhin-Sarre) a préparé le scénario hydro-météorologique, en reconstituant des hydrogrammes à partir de la crue historique de février 1990 et rédigeant plusieurs bulletins de vigilance sur le site "Vigicrues école" du SCHAPI en vue de leur utilisation lors de l'exercice, Météo-France produisant pour sa part plusieurs cartes de vigilance associées à ces bulletins. La DDT67 a identifié et cartographié les territoires et enjeux impactés pour différents scénarii de crues rattachés aux stations limnimétriques de prévision de la DREAL (projet VIGINOND).



CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La DREAL contribue à la construction et à la diffusion d'une connaissance territoriale et transversale en appui aux politiques publiques de transition écologique et solidaire et de cohésion des territoires. Elle impulse et promeut la prise en compte du développement durable.

BILAN 2019

Plateforme COMPTAGE

Dans le cadre de l'open data, la plateforme CoMPTAGE -COopération, Mutualisation et Partage des Trafics routiers Agrégés dans le Grand Est- met à disposition les données de trafic routier. Celles-ci intéressent plusieurs domaines : mobilité, pollution de l'air, projets routiers et nuisances sonores. Organisatrice de la collecte et de la publication, la DREAL a sollicité les gestionnaires des infrastructures routières : État, départements, métropoles, grandes agglomérations, DIR, sociétés d'autoroutes. Presque tous ont répondu favorablement. À l'avenir, la DREAL entend travailler avec de nouveaux gestionnaires. Suivez [ce lien](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gov.fr/1205/Trafic_TMJA_2017_R44.map) pour obtenir la visualisation interactive des données 2017 :

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gov.fr/1205/Trafic_TMJA_2017_R44.map

La connaissance au service des métiers et des politiques publiques

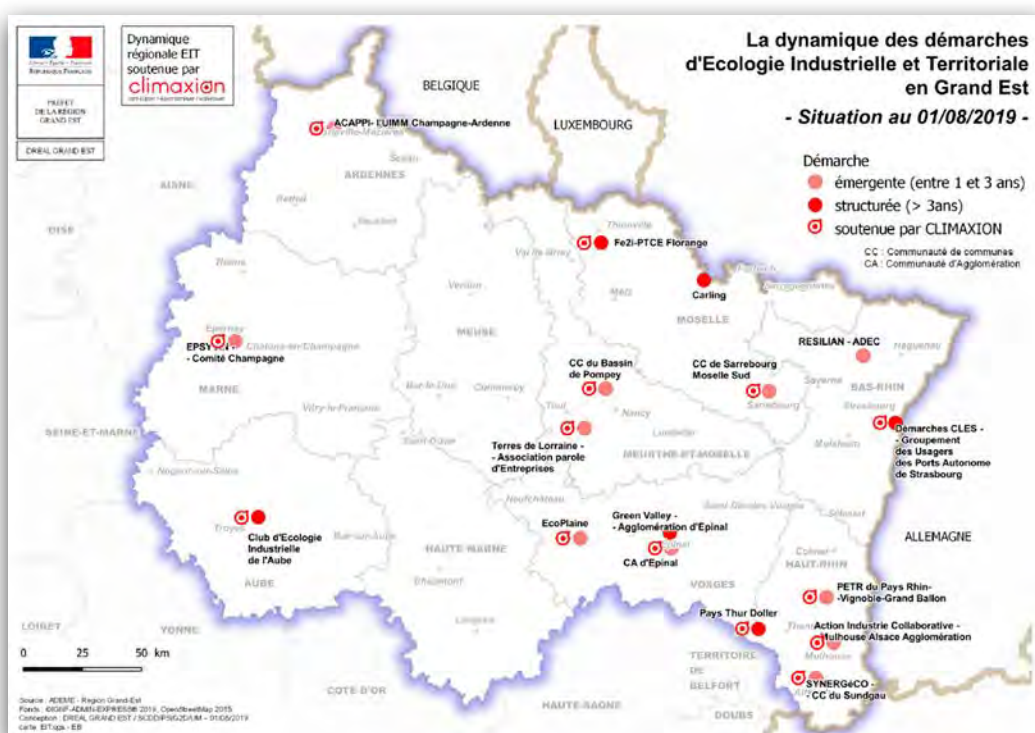
La DREAL contribue à développer le rôle éclairant de la connaissance pour favoriser sa prise en compte dans le portage des politiques publiques. En 2019, la mise à disposition de données sur notre site internet continue de croître, avec plus d'une centaine de nouvelles couches géographiques et cinq nouvelles sources statistiques. La DREAL répond également aux demandes des acteurs publics locaux. Plus de 150 réponses apportées aux directions départementales, collectivités, agences d'urbanisme, bureaux d'études... Les services métiers ont bénéficié d'un appui cartographique ou statistique sur des thématiques variées : étude des zones d'épandage de produits phytosanitaires, cartographie des établissements SEVESO ou encore mise en place et suivi d'observatoires régionaux.

Vers de nouveaux modèles économiques

Avec ses partenaires institutionnels, la DREAL a fait émerger plusieurs démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale donnant une véritable plus-value écologique et économique aux zones d'activité. Aujourd'hui, les territoires engagés et ceux qui souhaitent le faire sont soutenus financièrement et structurés en réseau. Une dynamique est donc bien installée. En revanche, les acteurs économiques ont peu investi le champ de l'économie de la fonctionnalité qui les amène à centrer leur activité sur la vente de l'usage d'un bien plutôt que la vente du bien lui-même. En 2019, la DREAL a soutenu l'animation de club d'entreprises sur ce sujet. En 2020, elle les aidera à faire évoluer leur activité de manière opérationnelle et à échanger avec d'autres acteurs au-delà du Grand Est.

Deux Journées d'échanges sur la connaissance et les études locales en région

Co-organisées par le SCDD et le service métier concerné, les JÉCLER offrent un temps fort de partage des connaissances pour agir toujours mieux au service des politiques publiques. Consommation foncière, artificialisation des sols, friches, la JÉCLER de mai a abordé le sujet du foncier sous ses différents angles. Table ronde, conférences, ateliers et visite découverte du site, la journée de décembre sur le paysage s'est déroulée à la cité des paysages (Colline de Sion). Un programme dynamique a favorisé la richesse des échanges entre représentants de l'État, élus locaux, universitaires et professionnels du Paysage...





Forum Développement Durable

▼ PERSPECTIVES 2020

Cap D3+ ou la voie de l'agilité

Rebaptisé Cap D3+, le projet Données « des Données + accessibles, des analyses + faciles, des décisions + solides » ancre l'Agilité dans nos pratiques.

Objectif : faciliter l'accès au patrimoine de données pour en assurer une meilleure diffusion. L'agilité se définit par un ensemble de méthodes et de principes permettant d'adapter la trajectoire d'un projet en fonction des étapes déjà réalisées.

Les grands principes : les besoins des usagers sont au cœur du processus ; leur prise en compte se traduit par la co-construction d'une liste d'attentes de fonctionnalités, par des cycles de production courts et des livraisons régulières. Cela implique une grande autogestion des équipes de production, des cycles de production courts et itératifs, une implication totale du "bénéficiaire" tout au long du projet, des retours d'expérience.

2020, l'année du renforcement de nos pratiques.

Une équipe formée à l'agilité, forte d'une première expérience réussie (production de l'outil portrait mobilité) en route vers la production d'outils dédiés à la connaissance des territoires et d'une plateforme de stockage de données virtuelles (Hub de données).



▼ FOCUS

Comfluence, un travail collaboratif pour le contrôle de la publicité

Présenté lors du séminaire #SeRéinventerEnsemble, le projet Comfluence a donné naissance à un outil numérique nomade au service du contrôle de la publicité. Construit en mode agile, avec les utilisateurs, l'outil répond aux pratiques et besoins des inspecteurs. Les plus : un accès à l'ensemble des données sur le site à contrôler, la suppression de tâches à non valeur ajoutée, le développement de la culture du numérique et de l'innovation dans les collectifs de travail, un meilleur partage de la connaissance, une harmonisation des pratiques entre départements et le renforcement du réseau métier DREAL/ DDT. L'outil sera livré début 2020.



Séminaire #SeRéinventerEnsemble - 13 décembre 2019

Boostez vos actions : innovez en EEDD !

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) connaît ces dernières années des évolutions marquantes, sous l'effet de la demande sociale, des nouvelles technologies et des initiatives publiques et associatives (nouveaux enjeux, nouvelles cibles, nouveaux dispositifs pédagogiques d'animation...). C'est ainsi, qu'en partenariat avec la Région, la DREAL a organisé un atelier d'échanges le 18 décembre 2019 pour accompagner cette évolution. Il s'agissait de montrer aux associations que c'est possible, leur donner envie, et identifier leurs besoins d'accompagnement afin d'y répondre ensemble ! Parmi les témoignages, le CPN Coquelicot de Metz a présenté un outil numérique innovant support d'EEDD, l'Écocathlon numérique. Ce dispositif a été soutenu par la DREAL dans le cadre de son appel à projet "EEDD3.0 de nouvelles latitudes pour de nouvelles attitudes" reconduit en 2020 pour la 3^e année consécutive.

Pour aller plus loin...
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/sensibilisation-des-citoyens-r312.html>

▼ CHIFFRES CLÉS

Le développement de la connaissance en 2019, c'est :

- 121 couches géographiques et 5 sources de données statistiques mises en ligne sur notre site internet ;
- 167 réponses aux demandes de données chiffrées pour des acteurs publics locaux ;
- 49 projets et appuis cartographiques et 4 projets et appuis statistiques aux services métiers de la DREAL ;
- 35 nouveaux adhérents à GéoGrandEst, partenariat régional de l'information géographique piloté par l'État et la Région.



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La DREAL participe à l'évaluation des projets, des plans et des programmes. Pour cette mission, elle travaille sous l'autorité de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

Les bâtiments logistiques : une intégration paysagère délicate

BILAN 2019

Année record en nombre de saisines

Avec 4 nouveaux agents venus la renforcer, l'équipe de 16 personnes, au complet, a pu répondre à un accroissement des saisines et des besoins d'instruction en conséquence. Les élections municipales se profilant, nombre de collectivités ont souhaité boucler leurs projets souvent engagés de longue date, ce qui s'est traduit par un rythme de saisines du service très soutenu, notamment durant l'été 2019, pour les avis portant sur les évaluations environnementales stratégiques et pour les décisions au cas par cas.

Nette progression des dossiers de PLUi

Alors que jusqu'à présent les dossiers de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux étaient l'exception, ils se sont fait plus fréquents. Ainsi, les 460 communes concernées par un PLUi bénéficient d'un avis, ce qui, avec les PLU et les cartes communales, porte à près de 600 le nombre de communes concernées par l'élaboration d'un document d'urbanisme, soit pour la première année plus de 10 % des communes de la région.

Évolution de la typologie des projets

Les projets n'ont pas été en reste, en particulier les décisions cas par cas. L'analyse de la typologie des dossiers montre des évolutions. Si les saisines relatives à l'urbanisme opérationnel constituent le fond de roulement le plus récurrent, les dossiers photovoltaïques se sont faits plus fréquents. Effet du hasard ou premières tendances liées aux évolutions climatiques ? Ils ont progressé sur l'ensemble des départements, avec une prédominance du Haut Rhin en accompagnement de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Les dossiers liés à des forages deviennent plus récurrents, notamment ceux en lien avec des projets agricoles. Sans doute une anticipation des effets de la sécheresse dans certains secteurs.

Accompagnement des pétitionnaires

L'accompagnement des pétitionnaires reste une priorité pour SEE, au-delà de son cœur de métier. Cela se traduit par un flux important de cadrages amonts, allant de la simple conférence téléphonique à des réunions et visites plus formelles. La compréhension de la notion de projet au sens du code de l'environnement est à ce prix. Les rencontres organisées à l'attention des collectivités ont également permis de mieux appréhender les attentes de l'Autorité environnementale lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme.

CHIFFRES CLÉS

Plans et programmes

- 124 avis dont 24 PLUi, 5 PCAET, 5 SCoT.
- 349 décisions cas par cas dont 88 élaborations, 141 modifications, 14 mises en compatibilités, 85 plans de zonage d'assainissement.

Projets

- 72 avis dont 24 en urbanisme opérationnel, 25 en photovoltaïque.
- 323 décisions cas par cas dont 127 en urbanisme opérationnel, 28 en photovoltaïque, 27 forages, 37 défrichements.

PERSPECTIVES 2020

Plans et programmes

En raison des échéances électorales, l'année 2020 est perçue comme une année de transition pour les plans et programmes, et le rythme de saisines devrait revenir à un niveau habituel. L'approbation du SRADET sera l'occasion d'évaluer la bonne prise en compte des enjeux environnementaux du schéma lors des instructions.

Démarche qualité

La déclinaison des processus qualité de la DREAL se traduira notamment par la mise en œuvre de procédures "avis". De quoi remettre à plat les pratiques et surtout formaliser la connaissance diffuse détenue par les chargés de mission dans des modes opératoires. L'élaboration de cadre d'avis en lien avec la Mission Régionale d'Autorité Environnementale viendra compléter ces dispositions.

Évolution réglementaire

Un nouveau décret devrait entériner la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) comme autorité environnementale pour les avis projet.

FOCUS

Les commissaires enquêteurs dans la continuité de l'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale est une approche complète allant de la constitution d'une étude d'impact itérative, dans la phase d'élaboration du projet, jusqu'à la prise en compte par l'autorité environnementale des avis produits et des avis du public, recueillis dans la phase d'enquête publique.

Le service Évaluation Environnementale accompagne les compagnies des commissaires enquêteurs, au nombre de trois dans le Grand-Est. Au-delà d'un soutien financier, il a organisé en 2019, avec le soutien des collègues du service Eau Biodiversité Paysage, 4 rencontres d'une journée qui ont permis de les sensibiliser à la complexité des approches paysagères. Les avis produits par la MRAe font partie des documents clés à exploiter dans l'enquête publique. Une table ronde, qui a débattu sur la perception de ces avis au regard des publics ciblés, a attiré l'attention sur la nécessité de produire des avis à la fois éclairants pour le grand public et assez précis pour leur exploitation par l'autorité. Une journée spécifique a été consacrée aux approches transfrontalières de l'évaluation environnementale et à la consultation du public entre pays tiers. De quoi partager nos expériences et modalités de mise en œuvre avec nos homologues allemands.

Formation de terrain à l'analyse paysagère du SEE par nos collègues du SEBP



GESTION DE CRISE

La DREAL exerce une mission de coordination générale, d'animation et de suivi des services déconcentrés du ministère pour la zone Est qui regroupe les 18 départements des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.



Formation des agents d'astreintes

BILAN 2019

Manifestations des gilets jaunes

La fin de l'année 2018 et le début 2019 ont vu naître et se développer en France un mouvement de contestation initié par une partie de la population.

Les nombreuses répercussions dans les transports ont placé la DREAL Grand Est, DREAL de Zone, en 1^{ère} ligne dans le suivi de ces événements, au sein de la cellule de crise zonale et en compagnie de la gendarmerie et de la police. En s'appuyant sur son réseau de partenaires pour répondre aux exigences qu'imposait la situation, la Mission Zone de Défense a réalisé un suivi régulier des perturbations et a joué un rôle de conseiller du préfet délégué pour la défense et la sécurité dans les champs de compétences du ministère.

En plus de la participation aux visioconférences avec le cabinet du ministre de l'intérieur, MZD élaborait pour le préfet 2 à 3 synthèses quotidiennes, samedi et dimanche compris.

À travers ce mouvement de contestation, c'est toute la chaîne de crise du ministère qui a été mise à contribution, principalement les opérateurs routiers et les DDT, dont l'engagement a été exemplaire durant toute cette période.



Visioconférence avec le ministre de l'Intérieur



Réalisation de 2 à 3 synthèses quotidiennes.

CHIFFRES CLÉS

- 300 points de situation du CMVOA.
- 600 tableaux reçus des gestionnaires routiers.
- 50 tableaux de suivi des dépôts pétroliers.
- 1 100 mails échangés avec les DDT.
- 70 jours d'activation du COZ renforcé.
- 35 jours de participation DREALZ en cellule de crise zonale.

PERSPECTIVES 2020

Réunions

- Organisation des deux réunions du réseau des responsables Sécurité Défense des 18 départements (en partenariat avec la DRAAF).
- Organisation des deux réunions des Agents Bureaux Défense des 18 départements.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le contenu de nos outils utilisés en période de crise (e-valise, Météo France, portail ORSEC,...).

Formations

- Programmation de formations pour les différents niveaux d'astreinte territoriale et décisionnelle (à Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg).
- Formation nationale des Agents et Responsables Sécurité Défense par un agent de la MZD DREAL Grand Est (180 cadres sur toute la France).

Exercices

- En juin, un exercice ESTERIA en lien avec le ministère des armées.
- En octobre, exercice annuel interministériel viabilité hivernale.

FOCUS

La Mission Zone de Défense forme à la gestion de crise

À travers ses actions, MZD veut maintenir un niveau de résilience des agents de la zone de défense Est et apporter son expérience pour répondre au mieux aux défis à relever.

Chaque année, la Mission Zone de Défense organise la formation des agents d'astreintes, déclinée à Châlons-en-Champagne, Strasbourg, Metz et aux Unités Départementales du Grand Est (concerne plus de 120 agents d'astreinte sur l'ensemble du Grand Est).

Une formation annuelle est également adaptée aux membres du CODIR DREAL qui composent l'astreinte décisionnelle.

La mission apporte un appui ponctuel sur les formations organisées par les 18 Directions Départementales des Territoires, pour la zone de défense et de sécurité Est.

MZD assure la formation de ses cadres d'astreinte en renfort pour la Viabilité Hivernale.

Deux agents de la MZD forment au niveau national les Agents Bureaux Défense et les responsables Sécurité Défense aux CVRH de Pont-à-Mousson et Île-de-France.



Formation des agents d'astreintes

ORGANISATION, VIE DU SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services de la DREAL en mettant à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires.

BILAN 2019

Évolution des outils informatiques



Les outils informatiques connaissent des avancées permanentes visibles des utilisateurs (ex : changement des PC, évolution du système de visioconférence) ou non (ex : ingénierie système, téléphonie IP). L'année 2019 a notamment été marquée par la migration des PC vers Windows 10 qui a nécessité en fin d'année le change-

ment d'un nombre important d'ordinateurs : 320 ordinateurs dont 242 pour la migration.

De nouveaux outils en matière de gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines a connu plusieurs évolutions numériques avec notamment :

- un nouveau logiciel de gestion des ressources : RenoRH ;
- le développement d'un outil interne pour gérer les nouveaux arrivants et les mouvements de personnel : Popcorn ;
- une interface de type "helpdesk" pour la gestion des échanges avec l'administration centrale : HubRH.

RenoRH

Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et du Plan de Déplacement de l'Administration (PDA)



La DREAL Grand Est s'inscrit dans la modération du changement climatique en réalisant son BEGES et en mettant en œuvre un plan de transition associé visant à réduire celles-ci.

55% de nos émissions étant liées aux déplacements, la DREAL a également élaboré son PDA. Il consiste à analyser les déplacements d'une administration afin d'optimiser ceux-ci et réduire leur impact environnemental.

Travaux et investissements majeurs

Des investissements importants ont eu lieu dans plusieurs bâtiments domaniaux tels que :

- le changement des fenêtres à l'UD 54 permettant un confort thermique et des gains d'énergie ;
- des travaux sur le bâtiment BLUM à Châlons (portes d'accès automatiques et chaufferie notamment) ;
- la DREAL continue de déployer également les véhicules électriques et les bornes de charge associées. Elle a également investi dans une flotte de vélos à assistance électrique.



CHIFFRES CLÉS

- **936 fiches de poste** ont été réécrites pour intégrer le nouveau logiciel RenoRH.
- **109 télétravailleurs** au 31/12/2019 à la DREAL Grand Est : elle en comptera 155 au 01/03/2020.
- **200 mouvements d'agents** gérés par les RH (89 départs, 85 arrivées et 26 mouvements internes).
- **16 vélos à assistance électrique** achetés en 2019.
- **8% de notre flotte de véhicules** est électrique.



Animation dans le cadre de la semaine de la mobilité

AU VOLANT LE TÉLÉPHONE PEUT TUER



PERSPECTIVES 2020

Outils de gestion des ressources humaines

Plusieurs outils seront ouverts aux agents. À titre d'exemple RenoiRH disposera d'une interface "agent" dans laquelle il devra intégrer ses changements de situation (RIB, changement d'adresse, etc.).

Refonte des modes de mobilité

La gestion des mobilités évolue avec dorénavant un seul cycle, puis une gestion au "fil de l'eau" qui s'accompagne d'une évolution du rôle des CAP.

Lancement de la démarche qualité de vie au travail (QVT) afin de limiter les risques psychosociaux (RPS).

Finalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels sur le périmètre Grand Est

Le DUERP intégrera les risques professionnels liés aux métiers, aux bâtiments, aux RPS et au risque routier.

Évolution de l'organisation territoriale de l'État

Plusieurs déménagements sont programmés en 2020 (unités départementales des Vosges et de la Meuse, densification du bâtiment Blum).



FOCUS

Les journées de sensibilisation au risque routier

Plus de 200 agents ont participé aux journées de sensibilisation au risque routier en mai 2019 autour des ateliers animés par la "prévention routière" :

- simulateur 4 roues ;
- alcool / stupéfiants ;
- vélo ;
- distracteurs ;
- angles morts ;
- voitures /vélos électriques.



La semaine de la mobilité

Les 16, 19 et 20 septembre, des ateliers ont été animés sur chaque site principal de la DREAL Grand Est.

Après présentation et échanges sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) par le service transport, 75 agents ont pu échanger sur ce thème et découvrir les pistes de travail de la DREAL dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) :

- atelier de prise en main des nouveaux vélos à assistance électrique ;
- challenge autour des outils de webconférence ;
- quizz sur les chiffres associés à nos déplacements ;
- etc.

ORGANISATION, VIE DU SERVICE SERVICE PILOTAGE

La DREAL Grand Est exerce les fonctions de Responsable de la Zone de Gouvernance des Effectifs (RZGE) du ministère de la transition écologique en région, et de Responsable des Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) délégué. Elle assure en la matière le pilotage régional des prestations pour les Unités opérationnelles de la ZGE. À l'échelle de la DREAL, le service Pilotage intervient en appui de la direction.

BILAN 2019

Ateliers de co-développement pour les cadres de la DREAL

Un groupe de cadres de différents services s'est réuni à partir de septembre 2019 sur le site de Metz pour des ateliers animés par une consultante de la délégation au coaching et à l'accompagnement du changement. Chaque séance est l'occasion d'améliorer les pratiques professionnelles en travaillant sur des situations réelles proposées par les membres du groupe, d'apprendre ensemble et de cultiver une "intelligence collective", grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action.

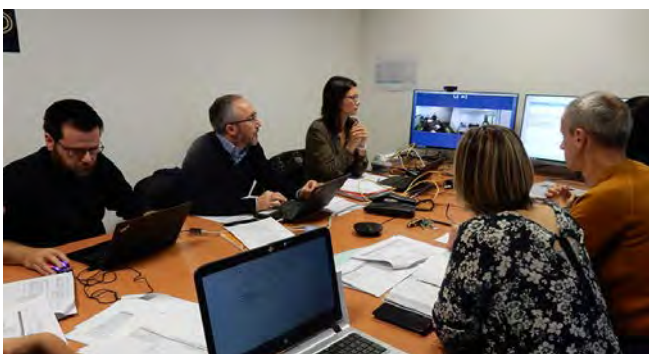
Organisation d'un concours pour la DIR Est

En 2019, le concours externe et interne d'agents d'exploitation principaux de travaux publics de l'État (C2) a vu des épreuves écrites qui ont rassemblé 280 candidats répartis sur 3 centres d'exams en Grand Est, puis des épreuves pratiques et orales sur 4 jours pour permettre le passage de 144 candidats admissibles. Organisé entièrement au niveau local tous les 2 ans par l'unité Recrutements, Compétences et Formation, ce concours a mobilisé plus de 50 agents de la DIR Est, de la DREAL et de la DDT57 (conception, surveillance et correction des épreuves, membres du jury et des commissions orales, examinateurs et observateurs des épreuves pratiques, agents chargés de la logistique...). Le volume de candidats retenus permettra d'assurer les recrutements pour 2019 et 2020 en fonction des autorisations accordées par la direction RH du ministère.



Démarche qualité

La phase opérationnelle de la démarche a vu la structuration du référentiel documentaire et l'élaboration de documentations, qui permettront de lancer les premiers audits internes en 2020. Fin 2019, un point de situation a été fait par les pilotes de chacun des 11 processus lors de groupes de travail associant les correspondants qualité des services. Ces GT ont notamment examiné l'avancement du plan d'actions qualité et les moyens de mesure de la performance, et proposé les évolutions nécessaires.



Événements de cohésion interne

La mission Communication a organisé les "Rendez-vous de la DREAL" lors desquels les agents ont échangé sur des thématiques ou actions de la DREAL (homologation et contrôle technique des véhicules, démarche "Éviter, Réduire, Compenser", risques au travail, gestion de crise, achats durables et solidaires) et mis en commun leurs pratiques et expériences. Deux journées d'accueil ont également permis aux nouveaux arrivants d'appréhender les enjeux du Grand Est ainsi que le fonctionnement et les métiers de la DREAL.



Service Social Régional

Piloté par la DREAL, le service fournit un accompagnement et une aide aux agents, ainsi qu'un conseil aux 34 services à l'échelle de la ZGE.

Gestion budgétaire

En tant que RZGE et RBOP, la DREAL pilote :

- la programmation des crédits, la gestion budgétaire et le reporting pour les 30 unités opérationnelles de la Zone de Gouvernance des Effectifs ;
- le dialogue de gestion sur les mises à disposition de crédits liées aux spécificités de la région Grand Est ;
- 7 Budgets Opérationnels de Programme régionaux et 2 BOP nationaux pour la mise en œuvre des politiques publiques du pôle ministériel MTE-MCTRCT dans les domaines des risques technologiques et naturels, de la biodiversité et des paysages, du logement, des transports et de la sécurité routière.

CHIFFRES CLÉS

- 67 nouveaux collègues accueillis lors de 2 Journées Nouveaux Arrivants.
- Traitement de 202 demandes presse.
- 81 agents (comprenant les pilotes) présents dans les GT processus qualité de fin 2019.
- 3 277 agents présents dans les 13 services employeurs de la ZGE.
- 79 972 actes annuels de gestion et 39 234 paies annuelles.
- 1541 dossiers et simulations de retraites.
- 13 concours et examens nationaux (737 candidats) et 5 locaux (550 candidats), 17 cycles de mobilité, 18 processus de recrutement de sorties d'école.
- 9 BOP représentant 139 ME en autorisations d'engagement et 151 ME de crédits de paiement aux 28 UO de la ZGE. 147,5 ME de dépenses de personnel.



Séminaire #SeRéinventerEnsemble (Metz, le 13/12/2019)

Journée Nouveaux arrivants (Metz, le 10/10/2019)

▼ PERSPECTIVES 2020

Démarche Qualité

Seront lancés les audits internes, ainsi que la révision de l'analyse des risques et opportunités des processus qualité pour garantir la mise en œuvre des moyens de maîtrise des risques. Une revue des 11 processus et de direction auront lieu fin 2020, pour mettre en mouvement l'amélioration continue du système qualité.

Mobilité

La mise en œuvre d'un cycle unique "de printemps" et de mobilités "au fil de l'eau" constitueront une évolution majeure pour la mobilité des agents.

Comptable Assignataire Unique

Le pôle GA-Paie participera toute l'année au groupe de travail préparant la mise en place du CAU au 1^{er} janvier 2021.

Refonte du site Intranet

La nouvelle charte du web va entraîner la refonte du site Intranet, projet à un fort enjeu au regard de notre politique de communication interne, ce qui nécessitera un partenariat de la mission Communication avec tous les services de la DREAL. Des sessions de formation auront lieu au second semestre pour que les agents s'approprient les nouvelles fonctionnalités de l'outil.

▼ FOCUS

Déploiement et montée en puissance d'un nouveau système interministériel d'informations

RenoirRH

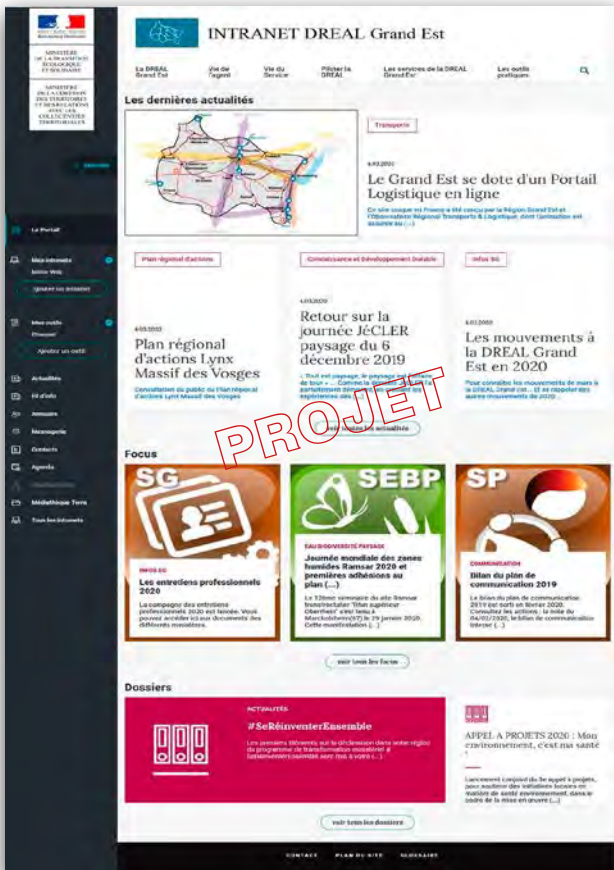
Un des principaux attendus de la gestion des ressources humaines est de garantir à l'ensemble des agents une gestion de carrière optimale.

La bonne récupération des dossiers administratifs et financiers a nécessité plusieurs mois de travail en 2019 au sein de toute la chaîne des Ressources Humaines du pôle ministériel pour sécuriser les données, avant de pouvoir basculer en juillet 2019 de l'ancien système d'informations RehuCit vers RenoirRH et afin de garantir la continuité de service en matière de paie. Tout au long de ce chantier, les équipes des pôles "Emplois et Compétences" et "Gestion administrative et Paie" du service Pilotage ont formé les futurs utilisateurs et identifié et animé un réseau de référents au sein des services de la ZGE, assuré des temps d'information via un groupe d'ambassadeurs, apporté un appui au démarrage et une assistance aux utilisateurs.

Séminaire

#SeRéinventerEnsemble en Grand Est

Les CODIR de services et établissements du pôle ministériel MTE-MCTRCT dans le Grand Est se sont rencontrés le 13 décembre 2019 à Metz pour une journée productive et interactive autour du "Innovons ensemble". Le séminaire a rassemblé une centaine de cadres en présence de M. Patrice GUYOT, secrétaire général adjoint du pôle ministériel et de M. Jean-Luc MARX, préfet de région. La DREAL a conçu la journée de manière à donner la parole à tous les participants lors de séances plénières et d'ateliers. Une dynamique régionale a été créée autour de l'exposition dynamique d'une vingtaine de projets collaboratifs innovants, existant déjà dans la région et lors des échanges au sein de 6 ateliers thématiques destinés à prendre du recul sur les pratiques et à réfléchir sur la manière de les réinventer ensemble, dans un esprit d'intelligence collective.



#SeRéinventerEnsemble
en Grand Est

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ORGANIGRAMME

mission zone de défense

 **Éric GONAND**
chef de la mission
03 87 62 82 91

 **Patrick CAZIN-BOURGUIGNON**
directeur régional adjoint
[transport et évaluation environnementale]
03 88 13 05 02


 **Jérôme GIURICI**
directeur régional adjoint
[aménagement logement]
03 87 62 82 04

 **Hervé**
directeur de l'aménagement
03 87 62 82 04

 **Mireille MAESTRI**
directrice des ressources
03 87 62 82 04

service pilotage

[SP]

 **Karine DAL CANTON**
chefe de service
03 87 62 81 15

Adjointe à la cheffe de service
Agnès COURTY 03 87 62 81 22

- ▾ **Gestion budgétaire**
Yveline FRANCO-VENTURINI 03 87 62 82 52
- ▾ **Emplois et compétences**
Diane ROCK 03 87 62 81 21
Adjointe :
Nathalie NOCERA 03 87 62 82 54
- ▾ **Gestion administrative et paie**
Sylvain PASQUINI 03 87 62 81 90
Adjointe :
Anne COLON 03 87 62 81 89
- ▾ **Service social régional**
Myriam PICARD 03 87 62 81 98
- ▾ **Qualité**
Armand BELLOTT 03 87 62 81 11
- ▾ **Communication**
Agnès COURTY 03 87 62 81 22

secrétariat général

[SG]

 **Patrick CHENOT**
chef de service
03 87 62 83 12

Adjoints au chef de service
Metz
Érika PEIXOTO 03 87 62 83 06
Strasbourg
Michael BÉRTIN 03 88 13 07 34
Châlons-en-Champagne
Stéphanie BAUDRY 03 51 37 62 61

- ▾ **Ressources humaines**
Claudine BERGER 03 87 62 81 50
Adjoint(e)s :
Julie MILION 03 87 62 81 07
N.C. 03 87 62 83 03
- ▾ **Informatique**
Alain GIACOMELLI 03 87 62 83 22
Adjoint :
Romain MESGNY 03 87 62 82 88
- ▾ **Logistique / Immobilier**
N.C. 03 87 62 83 00
- ▾ **Affaires financières**
Caroline MARTIN 03 87 62 83 07
Adjoint :
François TORCASO 03 87 62 83 13
- ▾ **Prévention**
Isabelle NAUDIN 03 87 62 81 08
- ▾ **Juridique**
Michel BORGONOVO 03 87 62 83 29
Valentine EHRET 03 88 13 05 72

service évaluation environnementale

[SEE]

 **Pierre SPEICH**
chef de service
03 88 13 06 35

Adjoint au chef de service
Hugues TINGUY 03 88 13 06 36

- ▾ **Projets**
Hugues TINGUY 03 88 13 06 36
- ▾ **Plans - Programmes**
Philippe LAMBALIEU 03 88 13 06 60

service connaissance et développement durable

[SCDD]

 **Isabelle KAUFFMANN**
chefe de service
03 51 37 60 11

Adjoint à la cheffe de service
François MATHONNET 03 51 37 60 24

- ▾ **Pilotage de la connaissance**
N.C. 03 51 37 60 20
- ▾ **Connaissance territoriale et analyse statistique**
Odile SCHOELLEN 03 88 13 60 15
Adjoint :
Anh Van LU 03 88 13 06 53
- ▾ **Promotion du développement durable**
Richard MARCELET 03 87 56 42 27
- ▾ **SIG diffusion des données**
François MATHONNET 03 51 37 60 24

service eau, biodiversité et paysages

[SEBP]

 **Charles VERGÈS**
chef de service
03 88 13 06 35

Adjoints au chef de service
Châlons-en-Champagne
Karine PRUNERA 03 87 62 82 04
Metz
Alain LERCHER 03 87 62 82 04
Marie-Pierre LAIGRE 03 87 62 82 04

- ▾ **Sites paysages et patrimoine**
Danièle PÉSENTI 03 87 62 82 04
Adjointe :
Anne WEISSE 03 87 62 82 04
- ▾ **Espaces naturels**
Muriel ROBIN 03 87 62 82 04
- ▾ **Espaces naturels Est**
Cécile BOUQUIER 03 87 62 82 04
Stéphanie COURTOIS 03 87 62 82 04
- ▾ **Espaces et expertises**
Benoit PLEIS 03 87 62 82 04
Adjoints :
Dominique ORTH 03 87 62 82 04
Rémi SAINTIER 03 87 62 82 04
- ▾ **Eau Seine Normandie**
Muriel DOMANGE 03 87 62 82 04
- ▾ **Eau Rhin-Meuse**
Délégation de bassin
Nicolas JURDY 03 87 62 82 04
Adjoint
Marc JAMMET 03 87 62 82 04
- ▾ **Axe Rhénan : eau et biodiversité**
Françoise ERB-MARCHAL 03 87 62 82 04
- ▾ **Animation régionale de l'eau et de la nature**
Marie-Pierre LAIGRE 03 87 62 82 04
Adjoint
Vincent BACHMANN 03 87 62 82 04

unité départementale Ardennes

[UD 08]

(p.i.) Par intérim
N.C. Non connu

 **Xavier BOUQUET**
chef d'unité
03 24 59 68 31

unité départementale Aube / Haute-Marne

[UD 10/52]

 **Hubert MENNESSIEZ**
chef d'unité
Aube : 03 25 82 66 27
Haute-Marne : 03 25 30 20 52

Adjoint au chef d'unité
Stéphane MENETRIER 03 25 30 21 56

unité départementale Marne

[UD 51]

 **Thierry DEHAN**
chef d'unité
03 26 77 33 51

Adjoint au chef d'unité
Pierre CASERT 03 26 77 65 97

unité départementale Meurthe-et-Moselle

[UD]

 **Pascal PELIN**
chef d'unité
03 54 00 00 00

Adjoints au chef d'unité
Anne-Laure FUHRER 03 54 00 00 00
Denis MAIRE 03 54 00 00 00

Organigramme
au 1^{er} juillet 2020

Stéphane VANLAER

Directeur régional de l'environnement,
aménagement et du logement
03 87 62 01 00



Jean Philippe TORTEROTOT
directeur régional adjoint
[eau-biodiversité-paysage,
risques naturels et hydrauliques]
03 51 37 62 00



Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER
directrice régionale adjointe
[organisation et communication,
risques anthropiques, zone de défense]
03 87 62 82 02

directeurs de projet



Vincent MATHIEU
Communautés
professionnelles
territoriales
03 88 13 05 07



Emmanuel BRAUN
Rhin
03 88 13 05 01

service prévention des risques naturels et hydrauliques

[SPRNH]



Nicolas PONCHON
chef de service
03 51 37 60 82

Adjoint au chef de service
Patrice GARNIER 03 51 37 60 83

Ouvrages hydrauliques
N.C. 03 51 37 60 86

Risques naturels
Muriel MASTRILLI 03 51 37 60 78

Meuse - Moselle
Philippe HESTROFFER 03 87 62 01 71
Adjointe :
Carine RAUCH 03 87 62 01 73

Rhin Sarre
Delphine ZILLHARDT 03 88 13 06 97
Adjoint :
Gaëtan LALES 03 88 13 06 98

Seine - Oise
Denis CLÉMENT 03 51 37 60 67
Adjoint :
François MOUSSU 03 51 37 60 64

Rhin et systèmes connexes
Florent FEVER 03 88 13 06 73
Adjointe :
Astrid HANDWERK 03 88 13 06 82

service prévention des risques anthropiques

[SPRA]



François VILLÉREZ
chef de service
03 87 56 42 16

Adjoint(e) au chef de service
Strasbourg
N.C. 03 89 66 ---

Ressources
Aurélié VIGNOT 03 51 37 62 39
Adjoint :
Bruno MORQUE 03 51 37 62 51

**Risques industriels chroniques
santé environnement**
Philippe LIAUTARD 03 88 13 06 30
Adjoint :
Ludovic BOQUIA 03 51 37 62 49
Mohamed KHEDJOUT 03 87 56 42 50
N.C. 03 88 13 06 11

Risques accidentels
Jacques MOLE 03 87 56 42 59
Adjoint :
Anita BOTZ 03 88 13 06 20
Cyril DROIT 03 87 56 42 91
N.C. 03 51 37 62 41

Risques miniers
Pascale HANOCQ 03 87 56 42 43
Adjoint(e)s :
Séverine CUNCHE 03 88 13 06 13
Marc LITZENBURGER 03 87 56 42 25

Coordination
N.C. 06 89 66 ---
Adjointe :
Laëtitia SOUET 03 87 56 42 10

service transports

[ST]



Guy TREFFOT
chef de service
03 88 13 07 71

Adjoint au chef de service
Étienne HILT 03 87 62 83 41
Laurence FELTMANN 03 88 13 07 73

Maîtrise d'ouvrage routière Strasbourg
Laurence FELTMANN 03 88 13 07 73
Adjointe :
Lydie DELOFFRE 03 88 13 07 87

**Maîtrise d'ouvrage routière
Châlons-en-Champagne**
Dominique GUILLEN 03 51 37 61 22
Chef de projet A304
Olivier CROS 03 51 37 61 21

Maîtrise d'ouvrage routière Metz
Alberto DOS SANTOS 03 87 62 83 59
Adjoint :
Stéphane HEBENSTREIT 03 87 62 83 72

Mobilité
David LOMBARD 03 88 13 07 82
Adjoint :
Michel JONAS 03 88 13 07 83

Régulation transport routier
Frédéric MICHEL 03 88 13 08 01
Adjoint :
Michael VIGNON 03 87 62 83 81

Qualités véhicules
Manuel VERMUSE 03 51 37 61 10
Adjoint :
François CODET 03 88 13 07 90

Finances, programmation, RH
Isabelle DUNIS 03 88 13 07 72

Contractualisations européennes
Christiane REIS 03 88 13 08 04

service transition énergétique, logement, construction

[STELC]



Claire CHAFFANJON
cheffe de service
03 88 13 07 51

Adjoint à la cheffe de service
Christophe LEBRUN 03 87 62 82 29

**Transition énergétique
et qualité de l'air**
Guillaume GAUBY 03 88 13 07 30

**Construction-Bâtiments
durables**
Michel HUEBER 03 88 13 07 40
Adjointe :
Laurence WACK 03 88 13 07 56

Habitat logement
Christophe LEBRUN 03 87 62 82 29
Adjointe :
Sophie NAUDIN 03 87 62 82 30

service aménagement, énergies renouvelables

[SAER]



Thierry MARY
chef de service
03 51 37 61 42

Adjoint au chef de service
Gauthier GUÉRIN 03 51 37 61 43

**Stratégie régionale
d'aménagement**
Michel ANTOINE 03 87 62 82 16
(par intérim)

**Accompagnement
des territoires et nouvelles
dynamiques**
Corinne HELFER 03 51 37 61 45

Énergies renouvelables
Gauthier BOUTINEAU 03 51 37 61 60
Adjointe :
Lyne RAGUET 03 51 37 61 61

Foncier
Michel ANTOINE 03 87 62 82 16
Adjoint :
Raphaël JANNOT 03 87 62 82 14

unité départementale Moselle

[UD 57]



Maxime COURTY
chef d'unité
03 87 56 85 27

Adjoint au chef d'unité
Florence BERHO 03 87 56 85 24
Philippe SCHOUMACKER 03 87 56 42 17

unité départementale Bas-Rhin

[UD 67]



Pascal LAJUGIE
chef d'unité
03 88 13 08 61

Adjoint au chef d'unité
Jean-Marc HUG 03 88 13 08 22

unité départementale Haut-Rhin

[UD 68]



Caroline TEYSSIER
cheffe d'unité
03 89 66 66 76

Adjointe à la cheffe d'unité
Éric LOISEL 03 89 66 66 79
N.C. 03 89 66 66 69

unité départementale Vosges

[UD 88]



Nicolas ANSEL
chef d'unité
03 29 33 66 20

GLOSSAIRE

ACV / ORT	Action cœur de ville / Opération de revitalisation de territoire
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADLAF	Association des diatomistes de langue française
AFB	Agence française pour la biodiversité
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ARS	Agence régionale de santé
BEGES	Bilan des émissions de gaz à effet de serre
BOP	Budget opérationnel de programme
CAP	Commission administrative paritaire
CEE	Certificat d'économie d'énergie
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CERISE	Construire ensemble les références d'une inspection solide et efficace
CETI	Certificats d'éligibilité des terrains d'implantation
CIM	Classification internationale des maladies
CIPMS	Commission internationale pour la protection de la Moselle et de la Sarre
CIPR	Commission internationale pour la protection du Rhin
COD	Centre opérationnel départemental
CODIR	Comité de direction
CoMPTAGE	Coopération, mutualisation et partage des trafics routiers agrégés dans le Grand Est
CPN	Connaître et protéger la nature
CPER	Contrat de plan État-Région
CRB	Centre de ressources biologiques
CRB	Comité régional de la biodiversité
CTE	Contrat de transition écologique
CUS	Convention d'utilité sociale
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DCE	Dossier de consultation des entreprises
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDI	Direction départementale interministérielle
DDPP	Direction départementale de la protection des populations
DDT	Direction départementale des territoires
DGEC	Direction générale de l'énergie et du climat
DGTIM	Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
DIR	Direction interdépartementale des routes
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRDJCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMS	Eurométropole de Strasbourg
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPF	Établissement public foncier
EPTB	Établissements publics territoriaux de bassin
FAIRE	Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique
FEE	France énergie éolienne
GT	Groupe de travail
IED	Institut d'enseignement à distance
JéCLER	Journées d'échanges sur la connaissance locale et les études en région
LOM	Loi d'orientation des mobilités
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
MCTRCT	Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
MRAe	Mission régionale de l'autorité environnementale
MTE	Ministère de la transition écologique

MZD	Mission zone de défense
OIN	Opération d'intérêt national
OPAH-RU	Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain
ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
PAPI	Programme d'action et de prévention des inondations
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PCS	Plan communaux de sauvegarde
PDA	Plan de déplacement de l'administration
PGRI	Plan de gestion des risques d'inondation
PLH	Programme local de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PPMS	Plan particulier de mise en sûreté
PPRT	Plan de prévention des risques technologiques
QVT	Qualité de vie au travail
RBOP	Responsable des budgets opérationnels de programme
RenoiRH	Renouveau des outils informatiques relatifs aux ressources humaines
RH	Ressources humaines
RIB	Relevé d'identité bancaire
RPS	Risques psychosociaux
RTE	Réseau de transport d'électricité
RZGE	Responsable de la zone de gouvernance des effectifs
SAER	Service aménagement, énergies renouvelables
SARE	Service d'accompagnement à la rénovation énergétique
SCDD	Service connaissance et développement durable
SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations
ScoT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SDEA	Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle
SEBP	Service eau, biodiversité, paysages
SEE	Service évaluation environnementale
SER	Syndicat des énergies renouvelables
SEVESO	Commune du nord de l'Italie - Catastrophe écologique et sanitaire qui s'est produite en juillet 1976
SG	Secrétariat général
SLGRI	Stratégies locales de gestion du risque d'inondation
SMQ	Système de management de la qualité
SP	Service pilotage
SPC	Service prévision des crues
SPRA	Service prévention des risques anthropiques
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
ST	Service transports
STELC	Service transition énergétique, logement, construction
TEPCV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte
TRI	Territoire à risque important d'inondation
UD	Unité départementale
UNICEM	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
URHLM	Union régionale HLM
URSAFF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
VHU	Véhicule hors d'usage
ZFE	Zone à faibles émissions
ZFE-m	Zone à faibles émissions métropolitaine
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs

PUBLICATIONS 2019



Observatoire climat-air-énergie Grand Est

année 2018

Édition 2019

Panorama des énergies renouvelables et de récupération en région Grand Est

ABERS, AMO, Grand Est

LES ECHOS de la DREAL GRAND EST

n°10

LE MOT DE LA DIRECTION

Zoom sur la qualité de nos m...

Zoom sur la qualité de nos m...

LES ECHOS de la DREAL GRAND EST

n°11

LE MOT DE LA DIRECTION

LA UNE

Évaluation des incidences cas de régime propre

LES ECHOS de la DREAL GRAND EST

n°11

LE MOT DE LA DIRECTION

LA UNE

Crit'air et pollution de l'air : une réglementation renforcée

Après le 1^{er} octobre 2019, la circulation différenciée, dispositif mis en œuvre par le préfet de Bas-Rhin a été renforcée. Les véhicules approuvés de C01 et 3 ne peuvent plus circuler en cas d'épisode de pollution de l'air prolongé.

Le rattachement établi précédemment à l'ordre préfectoral du 31 octobre 2017 après une phase d'évaluation et de bilan.

De bilan, préparé par le service Transition Énergétique Logement Construction de la DREAL, en lien avec les services de l'urbanisme de Strasbourg, a été présenté le 6 septembre 2019 à la préfecture de Bas-Rhin, devant les services de l'Etat, les collectivités et les fédérations professionnelles (CCI, CMA, FFA, REEP INRA...).

La pollution atmosphérique est un enjeu de santé publique majeur, notamment dans les zones où se concentrent les populations. Cette mesure d'urgence, en interdisant l'accès aux véhicules les plus polluants, renforce les actions de premier niveau contre la réduction des véhicules, et permet de réduire l'exposition des épisodes de pollution sur la santé des habitants.

Le rattachement d'une nouvelle zone restera efficace dans le temps sur les émissions de polluants.

Pour en savoir plus, cliquez ici

Les haies Un bien commun à préserver

(Part 2/2) : Destruction et entretien des haies

Guide réglementaire

Les haies Un bien commun à préserver

(Part 1/2) : Fonctionnalités, préservation et entretien

Une haie est une unité linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat sur talus ou sur creux. Elle est composée d'arbustes, le cas échéant d'arbres et/ou d'autres ligneux (tonneaux, genêts, ajoncs, d'arbres et d'autres ligneux).

Il est fortement conseillé d'éviter des travaux sur une haie entre le 15 février et le 15 septembre.

Guide réglementaire du photovoltaïque sur bâtiment

Dispositifs nationaux de soutien aux énergies électriques et gaz renouvelables

Guide réglementaire du photovoltaïque au sol

Construction Résultats à fin septembre

Localisés autorisés

Le 30 septembre 2019, les autorisations de construction de locaux autorisés dans la région Grand Est ont été délivrées pour un montant de 1 200 000 000 € de travaux, soit une augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Commune	Montant (€)	Evolution (%)
Achenheim	26 000	-
Aube	60 000	-14
Meuse	30 700	-4
Meuse-Meuse	21 000	-4
Ménilvaux-et-Mozelau	25 000	-9
Meuse	25 000	-9
Morhac	15 000	-8
Bas-Rhin	99 000	19
Haut-Rhin	97 300	18
Vosges	42 000	10
Métropole Grand Est	500 000	17
Métropole Grand Est	10 400 000	17
Métropole Grand Est	41 500 000	4

Les haies Un bien commun à préserver

elles sont vivantes, elles sont une composante du paysage, elles portent des enjeux environnementaux importants et participent au maintien de la biodiversité.

« Les haies sont des lieux de passage qu'il y a des arbres, dans les haies qui le bordent. » - Stenhal

rapport d'activité 2019

DREAL GE - SP/MC - RA2019-DREAL_GE - Juillet 2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. 03 87 62 81 00

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr